



PARIS 21^e
SIÈCLE

11^e
ARRONDISSEMENT

atelier parisien d'urbanisme

Cet ouvrage est consacré à l'exposé et au commentaire d'études
et de réalisations, et ne doit en aucun cas être regardé comme une sorte
de « Journal officiel de l'administration », dont chaque ligne
ou chaque conclusion définirait la position ou engagerait la responsabilité.

Sommaire

INTRODUCTION 2

DONNÉES GÉNÉRALES

• Données générales	4
• Population	6
• Structure familiale et sociale	8
• Population active	12
• Logement	14
• Emploi et économie	18
• Commerce	20
• Environnement	22

CADRE URBAIN

• Formation	24
• Structure urbaine	25
• Synthèse	28
• Protections et transformations récentes ou en cours	30
• Exemples	32

VIE URBAINE

• Densité et mixité	34
• Déplacements	36
• Équipements	40
• Centralités	44
• Transformations récentes ou en cours	46
• Exemples	48

PERSPECTIVES 50

GLOSSAIRE 56

Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'ar-

rondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

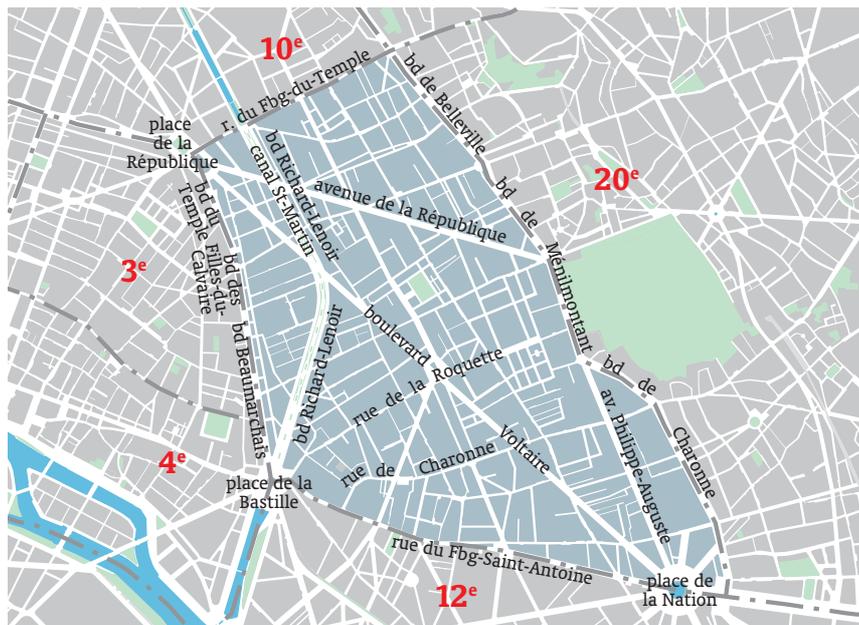
Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre

réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir. À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central (du 1^{er} au 7^e arrondissement) bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ils se distinguent des arrondissements médians auxquels appartient le 11^e, dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent,

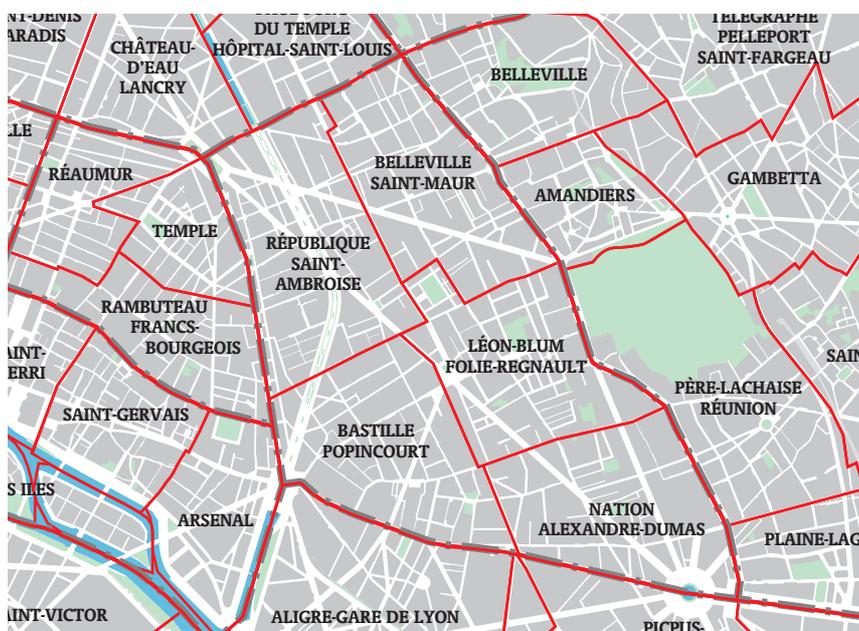
accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pour autant, le 11^e arrondissement a connu des transformations sensibles ces dernières années. Alors qu'il s'agit de l'arrondissement le plus densément peuplé de la capitale, sa population est repartie à la hausse entre 2000 et 2005. La création de logements a permis d'accueillir en partie ces habitants, tandis qu'un effort d'équipement a été consenti afin de proposer à cette population non seulement école, crèche, gymnase et lycée nouveaux, mais également plusieurs jardins, indispensables eu égard à la densité. Mais l'évolution la plus forte est sans doute celle de l'activité, qui a poursuivi son glissement de l'artisanat et de l'industrie vers le commerce.

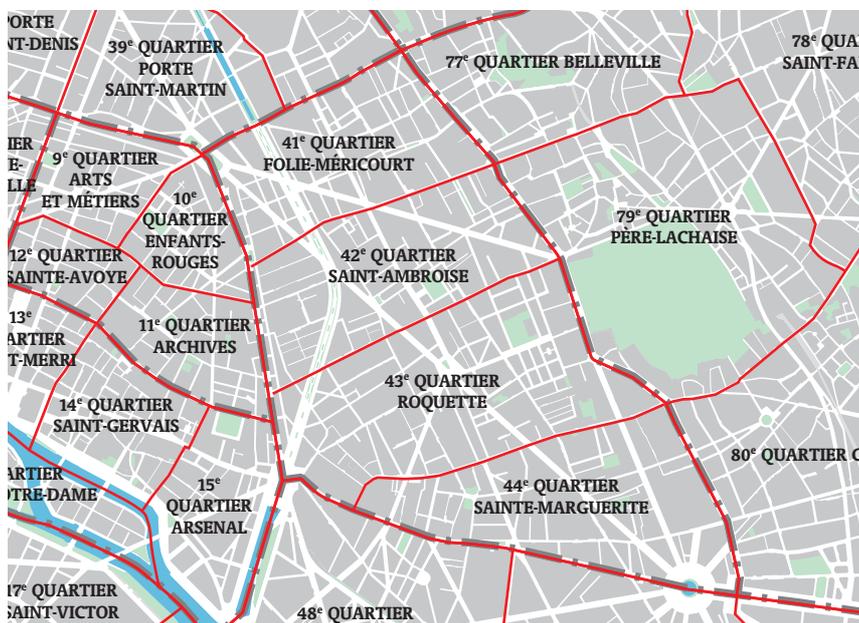
Données générales



PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER



LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS



366 HECTARES ET 152 500 HABITANTS EN 2005

Le 11^e arrondissement s'étend sur 366,6 hectares (12^e rang parisien). La plaine située entre les terres anciennement inondables du Marais et les collines de l'Est parisien fonde le socle géographique de l'arrondissement. Le 11^e est l'un des arrondissements les plus densément bâtis de la capitale, et la voirie occupe 28,3 % de la superficie (26,7 % en moyenne à Paris). L'arrondissement comptait 152 500 habitants au 1^{er} juillet 2005 (149 166 habitants en 1999), soit des effectifs de population proches de ceux de la ville de Dijon.

LIMITES ET QUARTIERS

Le 11^e côtoie, à l'ouest, les 3^e et 4^e par les boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire et Beaumarchais, au nord, le 10^e par la rue du Faubourg-du-Temple, à l'est, le 20^e par l'ancienne enceinte des Fermiers généraux (boulevards de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne), et au sud, le 12^e par la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Le 11^e est également en limite de trois grandes places parisiennes : République, Bastille et Nation.

Au nord de l'arrondissement, le quartier Folie-Méricourt (41^e), de tradition ouvrière et terre d'accueil du 11^e, est certainement le plus populaire. De l'autre côté de la rue Oberkampf, le quartier Saint-Ambroise (42^e) bénéficie d'un tissu urbain moins dense que les quartiers Roquette (43^e) ou Sainte-Marguerite (44^e), où subsistent des traits caractéristiques du Faubourg-Saint-Antoine, hérités de son passé artisanal.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.

Dans le 11^e, cinq quartiers et conseils de quartiers ont été créés : République-Saint-Ambroise, Belleville-Saint-Maur, Bastille-Popincourt, Léon-Blum-Folie-Régnauld, Nation-Alexandre-Dumas.

Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.



©InterAtlas

Population

En une génération, le 11^e a connu une baisse démographique importante, mais il reste l'arrondissement le plus densément peuplé de la capitale.

La fonction résidentielle devient de plus en plus importante.

Entre 1975 et 2005, la population a diminué de près de 6 000 habitants, soit une baisse de 4 % sur la période (-5,7 % en moyenne à Paris). De façon légèrement plus importante que la population parisienne totale, qui a augmenté de 1,9 % depuis 1999, la population du 11^e a augmenté de 2,2 %, soit 0,3 % par an (+ 3 300 habitants durant cette période). Atteignant 152 500 habitants en 2005 selon les estimations de l'Insee, la population du 11^e arrondissement représente près de 7 % de la population parisienne.

Après une baisse importante de la population entre 1975 et 1982 (-8 %, soit -1,2 % par an), la population a augmenté de 5,3 % soit 0,7 % par an dans les années 1980, en partie en raison de livraisons de logements, pour à nouveau chuter dans les années 1990 de 2,9 %, soit 0,3 % par an. Les pertes de population entre 1990 et 1999 se sont concentrées dans trois secteurs : entre les rues Oberkampf et de Charonne, à l'est de l'avenue Parmentier et du boulevard Voltaire, avec néanmoins quelques hausses autour du square de la Roquette ; la grande majorité des îlots longeant la rue du Faubourg-Saint-Antoine, particulièrement entre les rues Trousseau et Saint-Bernard et au nord de la rue de

Montreuil ; ainsi que dans le secteur situé entre la rue Jean-Pierre-Timbaud et la rue du Faubourg-du-Temple, avec de très fortes baisses de population voisinant des hausses importantes dues aux livraisons de logements comme dans le secteur Robert-Houdin.

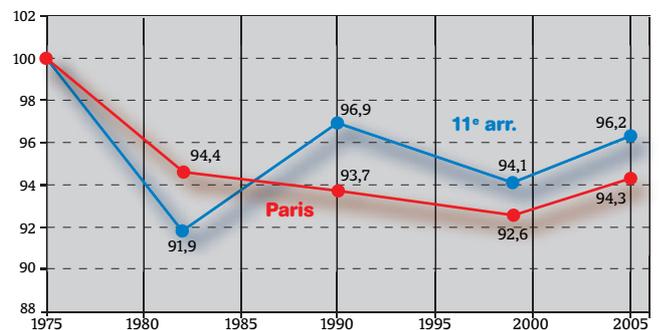
Les îlots les plus stables se concentrent essentiellement au nord-est de l'arrondissement, à l'ouest de la rue Saint-Maur et au sud de la rue Jean-Pierre-Timbaud, ainsi qu'au sud, entre l'avenue Philippe-Auguste et le boulevard Voltaire. Une minorité d'îlots ont vu leur population augmenter, correspondant à des livraisons de logements neufs.

Depuis 1999, le 11^e arrondissement enregistre un gain moyen annuel de 500 habitants (alors qu'il en perdait 490 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 1 320 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de - 810 personnes par an.

- La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 410 hab./ha en 2004 : le 11^e apparaît ainsi comme l'arrondissement le plus densément peuplé de la capitale, la moyenne parisienne s'élevant à 247 hab./ha en 2005. Ce résultat renvoie à une densité bâtie forte, très majoritairement et de plus en plus consacrée à l'habitat, et désormais à une faible quantité d'îlots dévolus exclusivement à l'activité ou à de grandes emprises d'équipements.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 11^e ARR. ET PARIS

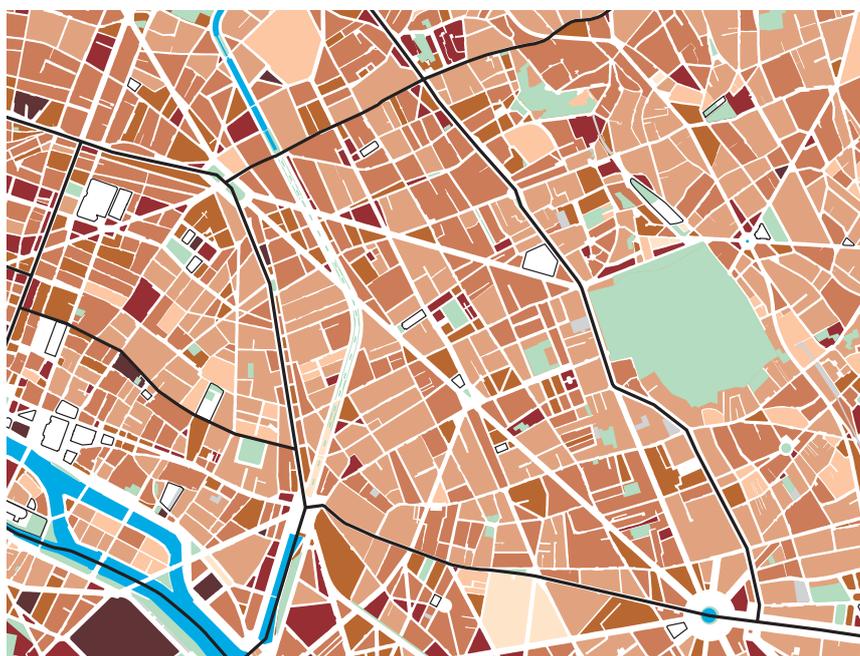
Base 100 en 1975 à Paris :
2 296 639 habitants
Base 100 en 1975 dans
le 11^e arr. : 158 540 habitants



- La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, s'élève à 633 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Le boulevard Voltaire semble séparer deux grands territoires, avec à l'est de nombreux îlots très denses et à l'ouest des densités plus faibles. À l'est du boulevard Voltaire, les îlots proches du boulevard de Belleville connaissent des densités élevées (de 750 à 1 000 hab./ha, voire plus de 1 000 hab./ha). Il en est de même dans les îlots entourant le square Maurice-Gardette (plus de 1 000 hab./ha). Les îlots situés entre la rue du Chemin-Vert, les rues Saint-Maur et Léon-Frot et la rue de la Folie-Regnault présentent également des densités de population très élevées. À l'ouest du boulevard Voltaire, on observe des ensembles moyennement denses, notamment les îlots situés entre le boulevard Voltaire, la rue de la Roquette et le boulevard Richard-Lenoir. Un autre secteur situé entre les boulevards Voltaire, Richard-Lenoir et la rue Amelot apparaît également d'une densité moyenne.

67,8 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit une part légèrement supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %). Le 11^e forme une transition entre les arrondissements périphériques et les arrondissements du centre-est, en tant qu'il est dominé à la fois par l'habitat à l'est et par une mixité d'occupation habitat-emploi à l'ouest.

- La densité humaine (habitat et emploi) dans l'arrondissement corrige quelque peu le constat fait sur la seule analyse de la densité d'habitants. Elle s'élève en effet à 825 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris). Ces fortes densités sont notamment observées aux abords des grandes places de la République, de la Nation et de la Bastille, mais également dans la partie nord-est de l'arrondissement.



DENSITÉ HUMAINE 1999-2004

Densité cumulée population 1999
et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare

moins de 200
de 200 à 500
de 500 à 800
de 800 à 1 100
de 1 100 à 1 400
de 1 400 à 2 500
plus de 2 500

Équipements

espaces verts et sportifs, cimetières...
SNCF, non renseigné

Source : îlots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

De nombreux jeunes actifs, des ménages de petite taille et relativement peu de familles.

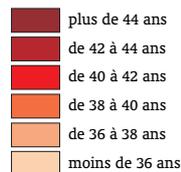
La structure par âge de la population des ménages en 2004 ¹ est marquée par la plus forte représentation des personnes de 20 à 39 ans de la capitale (42 % pour 36 % en moyenne à Paris). À l'exception des 40-59 ans, les autres groupes d'âge, moins de 20 ans et plus de 60 ans (respectivement 17 et 16 % dans le 11^e) sont sous-représentés (20 et 18 % en moyenne à Paris). L'âge moyen de la population est inférieur à la moyenne parisienne : 38,4 ans contre 39,5 ans à Paris. Celui-ci est néanmoins élevé (plus de 40 ans, voire plus de 42 ans) à l'ouest du boulevard Richard-Lenoir, entre les rues Saint-Sébastien et du

Chemin-Vert, aux alentours de la rue Keller et du sud de la rue de Charonne, aux abords des boulevards de Charonne et Voltaire, ainsi que de la place de la Nation. À l'inverse, au nord de l'arrondissement, notamment au nord de l'avenue de la République, l'âge moyen de la population est inférieur à 38 ans, voire à 36 ans.

- La taille moyenne des ménages a baissé depuis 1975, passant de 1,97 à 1,78 en 1999. Entre 1999 et 2005, celle-ci continue de baisser, pour atteindre une des moyennes les plus basses de la capitale, soit 1,75 personnes par ménage. Les ménages de plus de 2 personnes en moyenne se situent en 1999 aux abords du boulevard de Belleville et du nord de la rue Saint-Maur, à l'est de la rue du Chemin-Vert, ainsi que

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

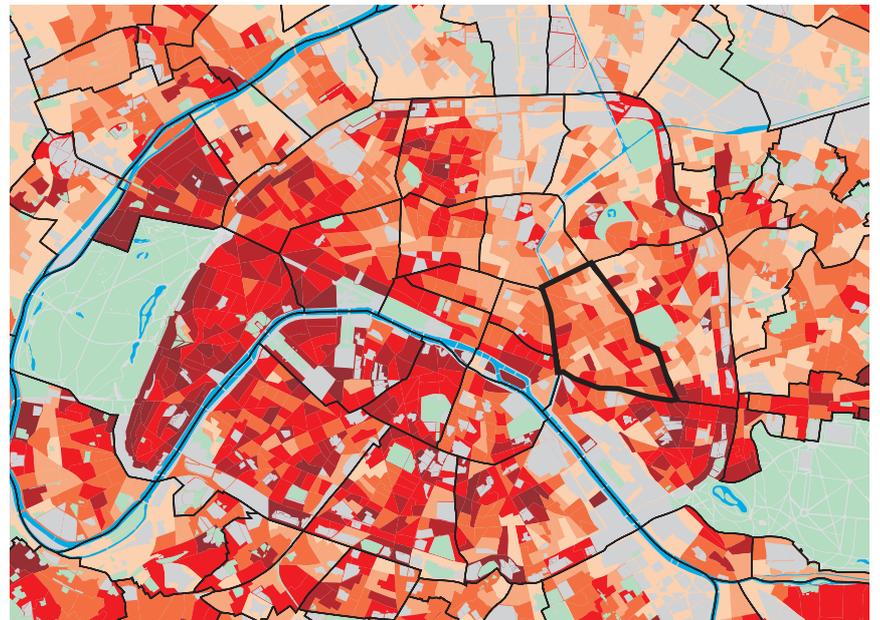
ÂGE MOYEN DE LA POPULATION



Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

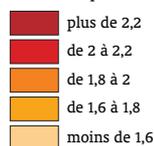
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee



TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage



Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

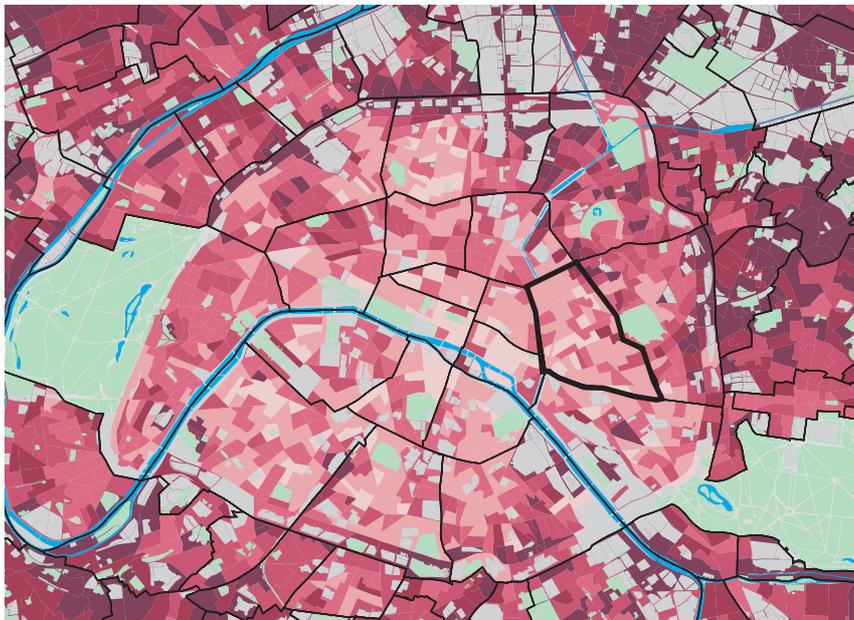
Source : Recensement général de la population 1999 – Insee



rues Basfroi et Godefroy-Cavaignac. Cette structure de la population s'inscrit dans un parc de petits logements. Il en résulte une occupation des logements plus forte qu'en moyenne à Paris : 0,79 personne par pièce dans le 11^e et 0,74 en moyenne à Paris en 1999.

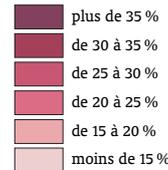
- Dans l'ensemble des ménages du 11^e, les familles représentent 18,9 % des ménages en 1999, soit une proportion plus faible que celle observée à Paris (22 %). Celles-ci sont notamment en nombre important aux abords du boulevard de Belleville et de la rue du Faubourg-du-Temple au nord-est, ainsi que de part et d'autre de la partie est de la rue de la Roquette (de 30 à 35 % des ménages).

- La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement s'élève en 1999 à 26,8 % (25,8 % en moyenne à Paris) : ceux-ci sont davantage représentés (plus de 30 %, voire de plus de 35 %) à proximité de la place de la République, entre le boulevard Voltaire, les rues Saint-Maur et Léon-Frot et la rue du Chemin-Vert, ou encore de part et d'autre de l'avenue de la République dans sa partie est, aux abords du boulevard de Ménilmontant.



FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

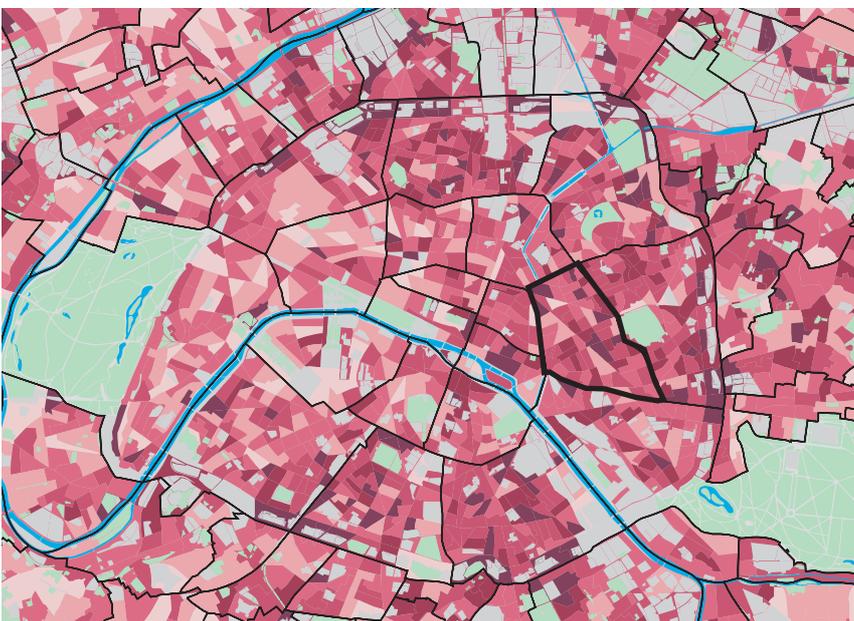
Part dans le total des ménages



Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

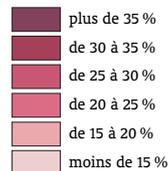
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles



Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe

- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique

- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est

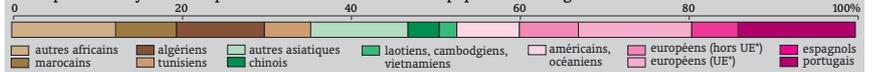
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



Profil parisien moyen de la répartition des nationalités dans la population étrangère



PERSONNES NON DIPLOMÉES OU AYANT UN DIPLOME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)

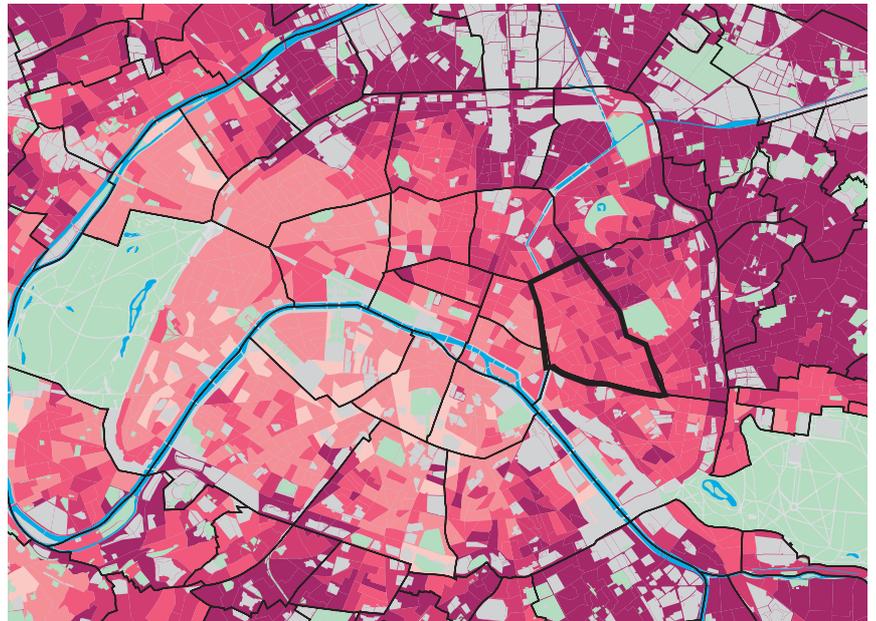
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %

Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



CARIE DENTAIRE

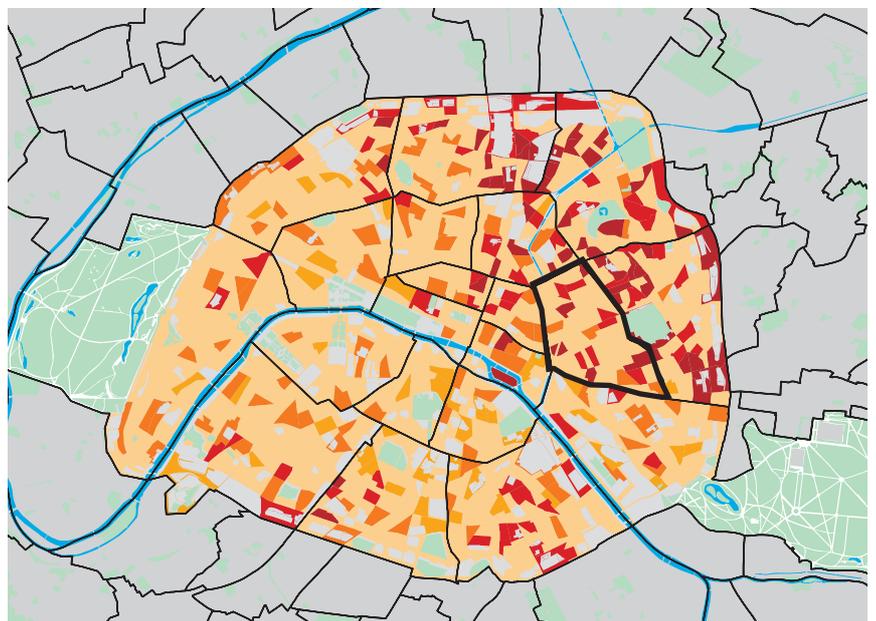
Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)

- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)



- La diversité d'origine nationale de la population, en 1999, est proportionnellement plus importante qu'en moyenne à Paris (16,5 % de population étrangère dans le 11^e et 14,5 % à Paris). Le secteur nord-est compris entre la rue Oberkampf, l'avenue Parmentier, la rue du Faubourg-du-Temple et le boulevard de Belleville présente près de 30 % de personnes de nationalité étrangère. Aux abords du boulevard de Belleville réside une population maghrébine importante.

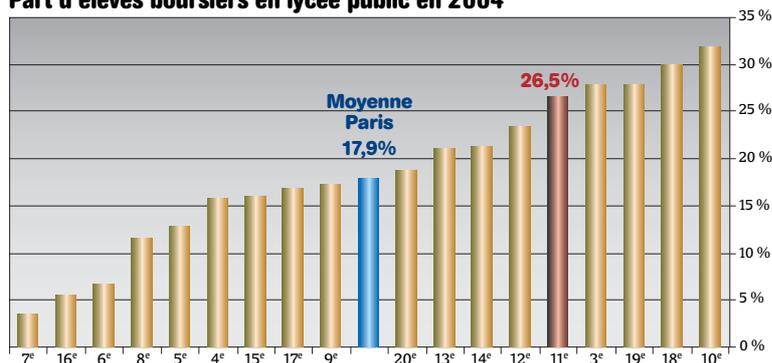
- La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat s'élève en 1999 à 44,7 %, soit une part sensiblement plus élevée qu'en moyenne à Paris (42,1 %). Celles-ci sont en proportion importante au nord-est de l'arrondissement, entre la rue du Faubourg-du-Temple, le boulevard de Belleville, la rue Jean-Pierre-Timbaud et l'avenue Parmentier, ainsi que dans la quasi-totalité des îlots bordant les boulevards de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne, en continuité avec les arrondissements limitrophes (plus de 45 %, voire plus de 55 %). De plus, dans le secteur compris entre la rue du Chemin-Vert et la rue de la Roquette, à l'est, aux abords du boulevard Voltaire, entre son croisement avec la rue de Charonne et la place Léon-Blum, ou encore entre les rues de la Forge-Royale et Faidherbe, plus de 45 % de la population résidante a un faible niveau de diplôme.

- Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 11^e sont plus nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 26,5 % des lycéens en 2004 (17,9 % à Paris).

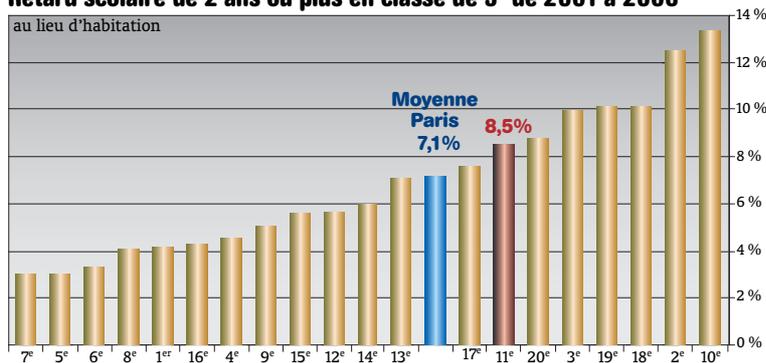
- En terme de scolarité, 8,5 % des élèves de 3^e présentent un retard de deux ans ou plus², soit une proportion sensiblement plus élevée que la moyenne parisienne (7,1 %).

- Les cas d'obésité et les signalements de caries chez les jeunes enfants en 2003³ sont plus importants en moyenne qu'à Paris dans son ensemble (respectivement 10 et 33 % dans le 11^e, et 8,4 contre 26,1 % à Paris).

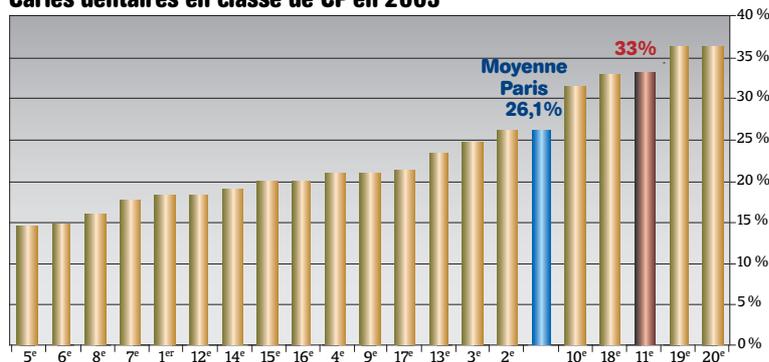
Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004



Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3^e de 2001 à 2006



Caries dentaires en classe de CP en 2003



2 - Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.

3 - Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3^e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1^{re} année de primaire.

Population active

Un arrondissement qui attire une population de cadres de plus en plus importante mais qui conserve une population modeste, notamment au nord de l'arrondissement.

En 1999, le 11^e arrondissement comptait près de 84 760 actifs, soit un taux d'activité de 65 %, bien supérieur à la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (60,2 %) est lui aussi supérieur à la moyenne parisienne (56,1 %).

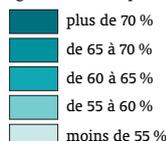
En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 11^e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de 79,4 % en 1975 à 71 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris en 1999).

Aujourd'hui, sur les 72 775 actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement, 29,4 % y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 41,6 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 27,5 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

- La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre un profil proche de celui observé en moyenne à Paris. Néanmoins, on notera une sensible surreprésentation des ouvriers (12,1 % dans le 11^e contre 10,3 % en moyenne à Paris), corrélative à une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (32,4 % dans le 11^e contre 35 % en moyenne à Paris). Au niveau local, ce profil moyen se traduit par une forte dominante d'employés et

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus



Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

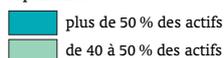
Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

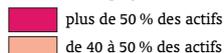


RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

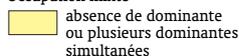
Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures



Dominante employés, ouvriers

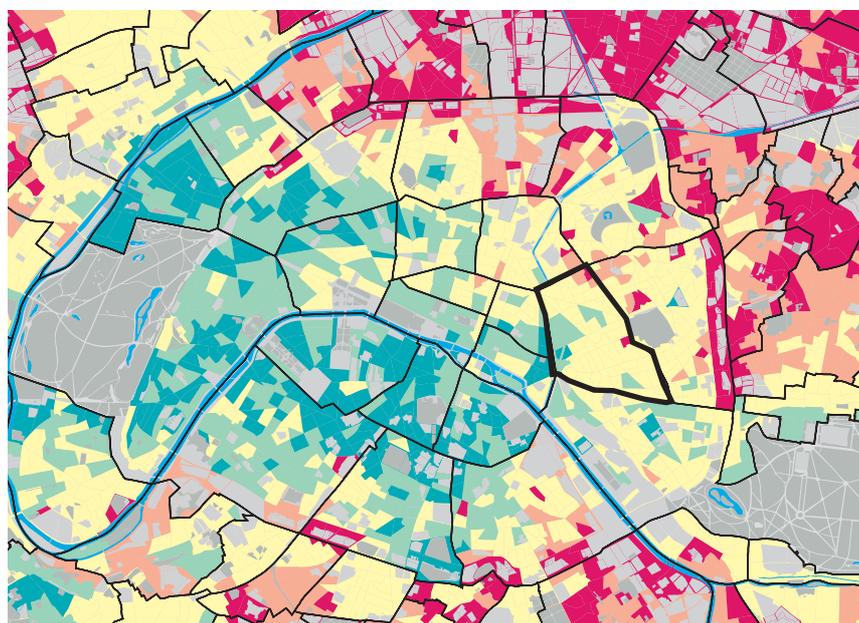


Occupation mixte



Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

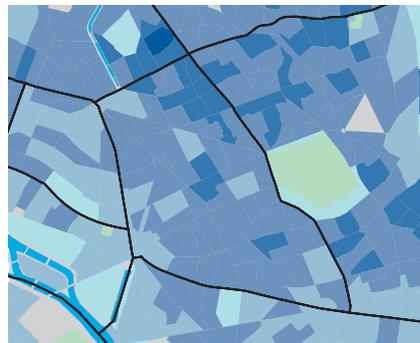


d'ouvriers dans le nord-est de l'arrondissement, dans le secteur de la Fontaine-au-Roi, où ils représentent 35 % de la population active. Les abords de la partie est de la rue de la Roquette, ainsi que le sud de la place Léon-Blum présentent également cette dominante. Depuis 1990, les secteurs à dominante de chefs d'entreprises, de cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux. Globalement, la quasi-totalité des îlots situés au sud du boulevard Voltaire, et notamment à l'ouest du boulevard Richard-Lenoir, présente aujourd'hui soit une forte proportion de cadres, soit une structure proche de la moyenne parisienne ou sans dominante, à la différence de la situation observée en 1990.

- En juin 2007, l'arrondissement comptait près de 6 820 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), soit 8 % des DEFM à Paris⁴. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 15,2 %, suivant la moyenne parisienne (-14,8 % à Paris). Après une hausse importante de près de 27 % entre la fin 2001 et le 3^e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (-33,1 %), suivant la tendance parisienne. Les demandeurs d'emploi sont plus nombreux au nord-est de l'arrondissement, entre l'avenue Parmentier, la rue du Faubourg-du-Temple, le boulevard de Belleville et la rue Oberkampf, ainsi qu'aux abords du boulevard Voltaire, entre les rues de Charonne, de la Roquette et du Chemin-Vert.

L'indicateur de chômage calculé par l'Insee au 31 décembre 2006 était de 10 % pour le 11^e arrondissement, taux légèrement supérieur à la moyenne parisienne, de 8,9 % à cette date (le taux de chômage est de 8,3 % en juin 2007).

- Le revenu médian par unité de consommation en 2004⁵ s'élève à près de 19 600 euros (21 180 euros à Paris). En 2002, les abords de la place de la République, le secteur compris entre le boulevard Voltaire, la rue Sedaine et les boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire et Beaumarchais, les abords de la place de la Bastille, le sud-est de l'arrondissement, ainsi que les abords du croisement de l'avenue de la République et de la rue Saint-Maur, présentaient une population aux revenus plus élevés qu'en moyenne dans l'arrondissement. De plus, la proportion des ménages non imposés (30 %) est légèrement plus importante que la moyenne parisienne (28,3 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 12,3 % (10,8 % à Paris).



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*



Moyenne Paris = 12,6

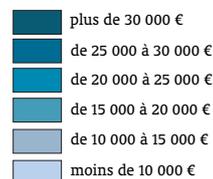
* en recherche active d'un CDI à temps plein
Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe - mars 2007



REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*



Moyenne Paris = 20 150 €

Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2^e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, de nombreuses opérations publiques mais aussi privées ont été réalisées. Toutefois, l'habitat insalubre, même s'il a beaucoup diminué, et l'inconfort, demeurent présents, notamment dans le nord et l'est.

Le parc ancien de petits logements est de plus en plus attractif, avec des valeurs foncières qui ont plus que doublé depuis 1999.

DONNÉES GÉNÉRALES

Avec plus de 7940 logements de plus qu'en 1975, le 11^e arrondissement compte, en 2005, près de 99 100 logements, ce qui représente 7,5 % du parc parisien (6^e rang des arrondissements).

Le bâti consacré au logement est constitué de 59 % de logements antérieurs à 1915⁶, alors que la moyenne parisienne est de 50 %.

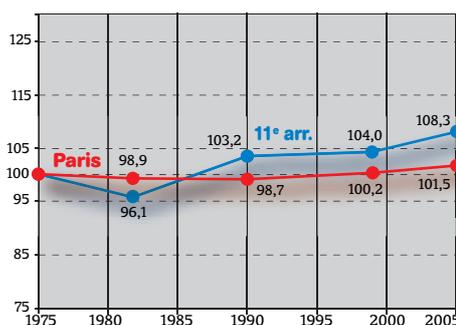
ment publiques : Orillon-Vaucouleurs, Orillon-Robert-Houdin, Basfroi-Dallery, Saint-Bernard-Candie, cité Beauharnais, Duranti, etc. Cependant, l'essentiel des constructions des années 1975 à 2000 résulte d'opérations privées réalisées sur des terrains anciennement occupés par des activités économiques ou des bâtiments d'habitation de faible densité. La taille de ces programmes est variable : les immeubles de 20 à 50 logements sont nombreux mais on trouve aussi des ensembles de plus de 500 logements, comme celui du 80-82, rue de la Roquette. D'une façon générale, les constructions récentes s'implantent dans les voies anciennes de largeur modeste et beaucoup plus rarement le long des grands axes haussmanniens.

- En 2005, 86,8 % des logements du 11^e sont des résidences principales (84,7 % à Paris). Les propriétaires occupants représentent 35 % des ménages en 2005 (31 % en 1999), cette proportion augmentant plus rapidement qu'à Paris (30 % en 1999 et 32 % en 2005).

La taille moyenne des résidences principales (2,3 pièces) est inférieure à la moyenne parisienne (2,6 pièces). Les logements d'une ou deux pièces sont en proportion plus nombreux qu'à Paris (64,8 % dans le 11^e et 56 % à Paris). Les logements de plus de quatre pièces sont ainsi en faible proportion, représentant 13,9 % des résidences principales (20,8 % à Paris). À cet égard, l'arrondissement se compare davantage aux arrondissements

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris :
1 109 120 logements
Base 100 en 1975 dans le 11^e arr. :
79 425 logements



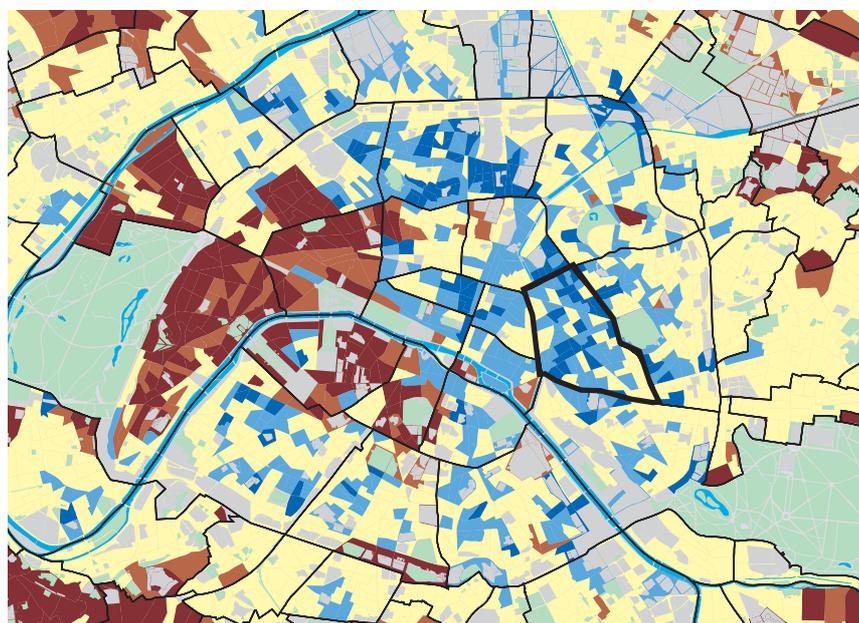
Les constructions réalisées depuis 1975 représentent plus de 14 % du parc de l'arrondissement (près de 14 % en moyenne à Paris). Une partie des constructions récentes sont issues d'opérations d'aménage-

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

- 5 pièces et plus
- plus de 20 %
 - de 15 à 20 %
- 1 et 2 pièces
- plus de 70 %
 - de 60 à 70 %
- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



centraux qu'à ceux de la périphérie. La forte proportion de petits logements⁷ caractérise l'ensemble du territoire de l'arrondissement, mais deux secteurs se signalent par un taux particulièrement élevé : le nord-est, entre la rue du Faubourg-du-Temple, le boulevard de Belleville et l'avenue de la République ; et le sud-ouest, entre la rue de la Roquette et la rue du Chemin-Vert, ainsi qu'entre les rues de la Roquette, Keller, de Charonne et du Faubourg-Saint-Antoine (plus de 60 %, voire plus de 70 % des résidences principales).

Inversement, les bordures des grands axes haussmanniens et les secteurs d'opérations de constructions récentes se différencient par des proportions moins fortes de petits logements.

- Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1^{er} janvier 2007⁸ s'élève à 16,90 euros. Il est inférieur au loyer moyen parisien (17,70 euros le mètre carré). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens⁹ s'élève à près de 5 790 euros au 3^e trimestre 2007, après avoir augmenté de près de 82 % en cinq ans (+ 76 % à Paris). Un écart modéré est à noter entre les prix de vente moyens observés dans les quartiers Folie-Méricourt (5 555 euros le m²) et Roquette (5 950 euros le m²). Le nord-est de l'arrondissement, ainsi que le secteur bordant les boulevards de Ménilmontant et de Charonne, jusqu'aux rues Saint-Maur et Léon-Frot, entre la rue du Chemin-Vert et la rue de Charonne, présentent un prix moyen de vente au mètre carré parmi les plus bas.

Le prix moyen de vente au mètre carré des logements neufs s'élève à 7 655 euros en 2006 (7 100 euros/m² à Paris). Ce prix a augmenté de plus de 81 % de 2001 à 2006 (+ 50 % pour Paris entre les mêmes dates).

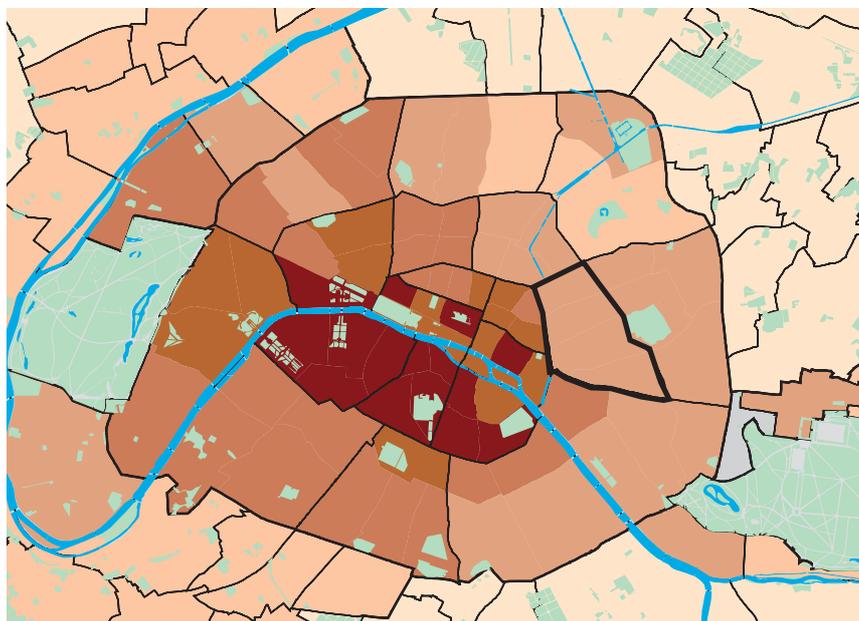
- En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe dans l'arrondissement représente 5 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (contre 8,1 % en 1998). Cette même année, sur 3 160 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 9,3 % d'entre eux l'ont été ainsi, soit une part inférieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1^{er} janvier 2005.

7 – Source Insee, recensement 1999.

8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1^{er} janvier 2007, source OLAP.

9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3^e trimestre 2007.



PRIX DE VENTE AU M² AU 3^e TRIMESTRE 2007

Appartements anciens

- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €

donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris
Ile-de-France

Logement

LOGEMENT SOCIAL

Un parc de logements sociaux modéré et géographiquement inégalement réparti.

Le 11^e comptait 8 610 logements sociaux (SRU) au 1^{er} janvier 2007, soit 10,1 % des résidences principales ¹⁰ (15,4 % en moyenne à Paris). Le 11^e apparaît mieux pourvu en logement social que les dix premiers arrondissements, mais il reste en deçà de la moyenne parisienne.

De 2001 à 2007, 2 350 logements sociaux ont été financés dans le 11^e arrondissement. Le quartier de la Roquette totalise près de 45 % ¹¹ des logements sociaux de l'ensemble de l'arrondissement.

Géographiquement, les logements sociaux se concentrent plutôt dans la partie est de l'arrondissement, au-delà du

similaire à celui du parc social. La part de ce parc dans le parc locatif privé est importante dans le 11^e arrondissement, notamment dans le nord-est, autour des rues de l'Orillon et de la Fontaine-au-Roi, puisqu'elle y représente plus de 35 % du parc. En effet, le 11^e fait partie des arrondissements parisiens les plus concernés par le parc social de fait, avec les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

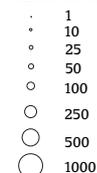
CONFORT

Des poches d'insalubrité persistent au nord-est de l'arrondissement.

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans : en 1999, 11,9 % des résidences principales n'ont pas les éléments

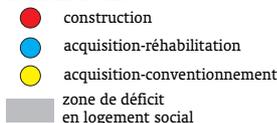
LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements

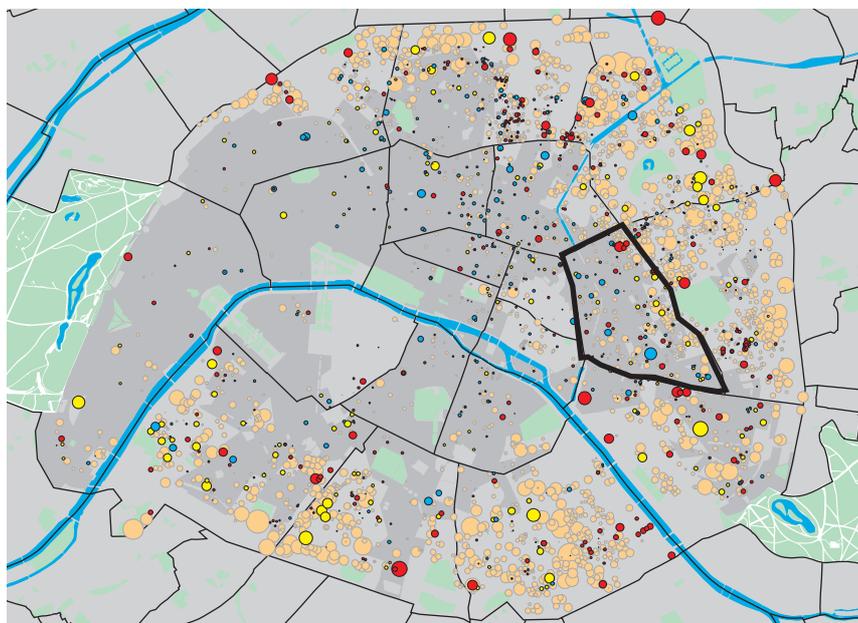


logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006



Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1^{er} janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007



boulevard Voltaire, avec cependant une concentration secondaire autour de la rue de la Roquette et de l'avenue Ledru-Rollin. Plus de 40 % des logements sociaux de l'arrondissement ont été mis en service entre 1975 et 1989, et près de 26 % dans les années 1990 : la plus grande partie des ensembles sociaux est en effet de construction récente, mais certains ont été réalisés au début du xx^e siècle, par exemple avenue Ledru-Rollin ou rue de la Roquette. Entre 2001 et 2007, le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a augmenté de 24 % (+ 14 % pour Paris sur la même période).

• Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil

de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche), alors qu'elles représentaient 22,9 % en 1990 ou encore 39,1 % en 1982. Ce taux d'inconfort demeure néanmoins plus élevé qu'en moyenne à Paris (10 %), et plusieurs secteurs présentaient encore en 1999 une part importante de logements anciens sans confort. La majorité des îlots bordant la rue du Faubourg-du-Temple, le boulevard de Belleville et le boulevard de Ménilmontant concentrent plus de 20 % de résidences principales d'avant 1949 sans confort. Il en est de même dans la partie sud-ouest de l'arrondissement, ainsi qu'aux abords de la rue de Charonne dans sa partie est. Ailleurs, le taux moyen d'inconfort des logements anciens reste élevé, malgré les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

menées dans l'arrondissement, comme l'OPAH Roquette-Charonne qui s'est achevée en 2007. Deux secteurs Politique de la Ville ont été mis en place au nord de l'arrondissement, Fontaine-au-Roi et Ternaux-Jacquard, et un ensemble d'actions pour l'éradication de l'habitat indigne est engagé depuis plusieurs années. 115 immeubles du 11^e arrondissement sont recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne¹², dont 41 bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux, 31 sont traités par la Siemp au titre de sa convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité, et 17 font l'objet

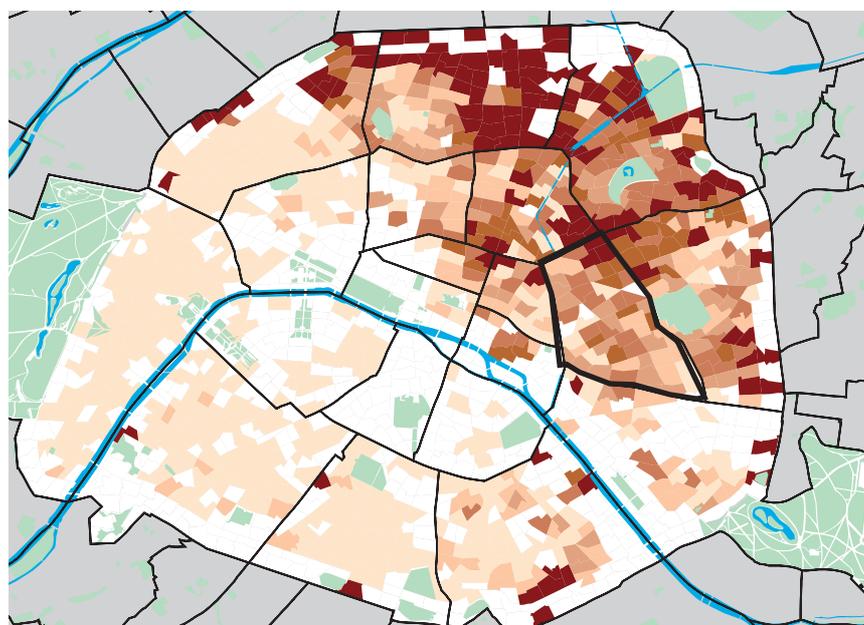
d'une réhabilitation aidée par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Le nord-est de l'arrondissement, ainsi que le secteur entre les rues de Charonne et de la Roquette (ex-OPAH) et aux abords de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, concentrent de nombreuses adresses insalubres de l'arrondissement.

Le 11^e arrondissement abrite, par ailleurs, 80 hôtels meublés sur les 700 recensés à Paris, soit le plus grand nombre après le 18^e arrondissement.

10 - Les résidences principales sont estimées par la Préfecture de Paris à partir des fichiers DGI.

11 - Proportions calculées à partir du fichier Préfecture de Paris au 1^{er} janvier 2005.

12 - Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, septembre 2006.

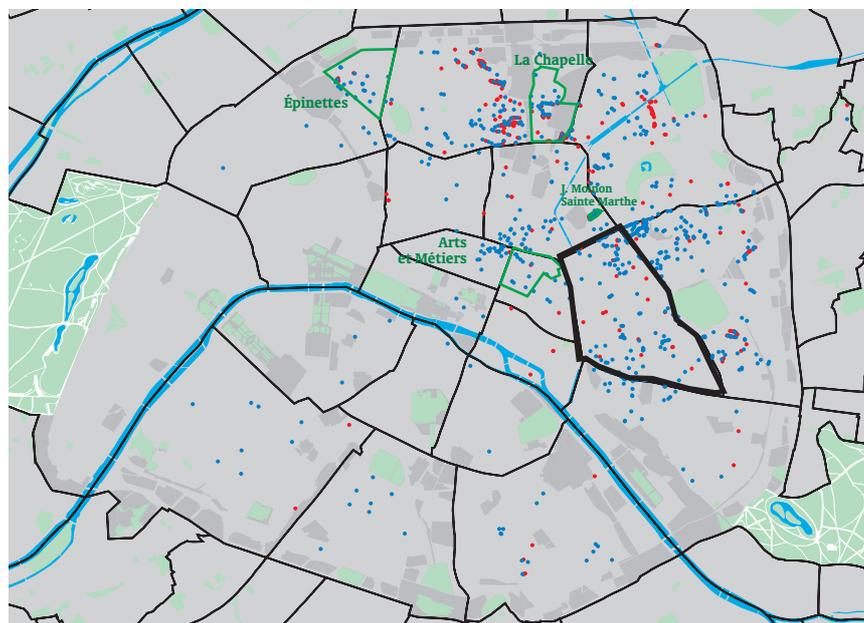


PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*



* logements meublés ou occupés à titre gratuit
Source : Filocom 2003



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie

- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

En une génération, l'activité économique de l'arrondissement a connu une profonde mutation, avec la baisse des activités artisanales et industrielles et un développement de l'activité commerciale, notamment de gros, qui dans certains secteurs n'est pas sans poser problème.

Le 11^e compte près de 58 000 emplois salariés en 2004 (3,5 % de l'emploi salarié parisien), dont 10,9 % d'emplois salariés publics (19,2 % en moyenne à Paris). En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 25 % (-15,3 % à Paris). En 1999, avec près de 67 700 emplois au lieu de travail, l'arrondissement compte 0,8 emploi pour un résident actif, soit un taux d'emploi de 0,8 (1,4 à Paris).

République, de l'avenue de la République, de la rue du Faubourg-du-Temple, abords des rues Bréguet et du Chemin-Vert entre les boulevards Richard-Lenoir et Voltaire (plus de 500 salariés par hectare), dans l'ensemble des îlots bordant le sud du boulevard Voltaire jusqu'à la place de la Nation, ainsi que les abords de la place de la Bastille et de la rue du Faubourg-Saint-Antoine à l'ouest (plus de 200, voire plus de 500 salariés par hectare).

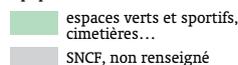
Les branches économiques les plus représentées sont les services fournis aux entreprises (22 % des emplois salariés), ainsi que l'industrie manufacturière, en particulier les métiers du bois et du meuble, toutefois en forte régression. Aux métiers de l'artisanat et de la petite industrie, qui ont lentement disparu, se sont peu à peu substitués des activités

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare



Équipements



Sources: îlots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.



Ces emplois sont exercés, à 53,2 %, par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 31,7 % sont occupés par des actifs résidant dans le 11^e arrondissement, soit un niveau très supérieur à la moyenne, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement. Cette valeur élevée est sans doute à relier au développement des activités artistiques et créatives, pour certaines d'entre elles exercées à domicile.

Dans l'arrondissement, la densité d'emplois salariés est modérée puisqu'elle atteint 158 emplois à l'hectare (moyenne Paris : 191 emplois à l'hectare). Elle est toutefois importante aux abords des grands axes et places de l'arrondissement : abords de la place de la

artistiques et des métiers de création. Le développement des galeries d'art autour de la Bastille et la construction de l'Opéra ont insufflé une nouvelle image au quartier. Architectes, designers, éditeurs, créateurs de mode, photographes ou infographistes ont reconverti des locaux disponibles et meilleur marché que dans les arrondissements centraux, en s'installant dans les arrières-cours d'immeubles anciennement occupées par les ateliers artisanaux. Ces métiers créatifs qui ont pris peu à peu le relais des activités artisanales traditionnelles liées au meuble caractérisent aujourd'hui l'arrondissement. Par ailleurs, les commerces de gros de l'habillement se sont considérablement développés dans le quartier Sedaine-

Popincourt, en concurrence avec le commerce local de proximité.

L'emploi de bureau représente près de 27 430 emplois ¹³ en 1999, soit 40,5 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % à Paris).

L'emploi lié au tourisme représente 9,7 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, soit une proportion plus élevée que la moyenne parisienne, qui s'établit à 8,8 % de l'emploi salarié total parisien. Ces emplois liés au tourisme sont surtout importants dans la restauration, aussi bien traditionnelle que rapide (54,9 % dans le 11^e, 48,3 % à Paris), et dans les agences de voyages (10,7 % dans le 11^e, 9,4 % à Paris). Pendant la période 2001-2006, le nombre

7^e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1^{er}, 2^e, 9^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes. Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

13 – Rapport Tertiarisation, Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise, source RG 1999.



SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES

(hors activités commerciales)

11^e arrondissement

- bâtiment
- imprimerie
- activités artistiques (publicité, architecture, photographie...)
- commerces de gros de textile et habillement
- fabrication de meubles, industries diverses
- activités d'architecture et d'ingénierie

Nombre de salariés

- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 – Traitement Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Février 2007.

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi...

d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 11^e arrondissement accueille 17 860 entreprises au 1^{er} janvier 2006, soit 6,8 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Une valeur qui le place en 4^e position parmi les arrondissements parisiens. Cette place s'explique par l'importance des petites entreprises qui caractérise l'arrondissement.

Au 1^{er} janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8^e, 16^e, 17^e et 11^e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8^e se détachant nettement (12,5 %). Les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²

- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²

- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²

- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial

- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce

- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007



LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007



SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

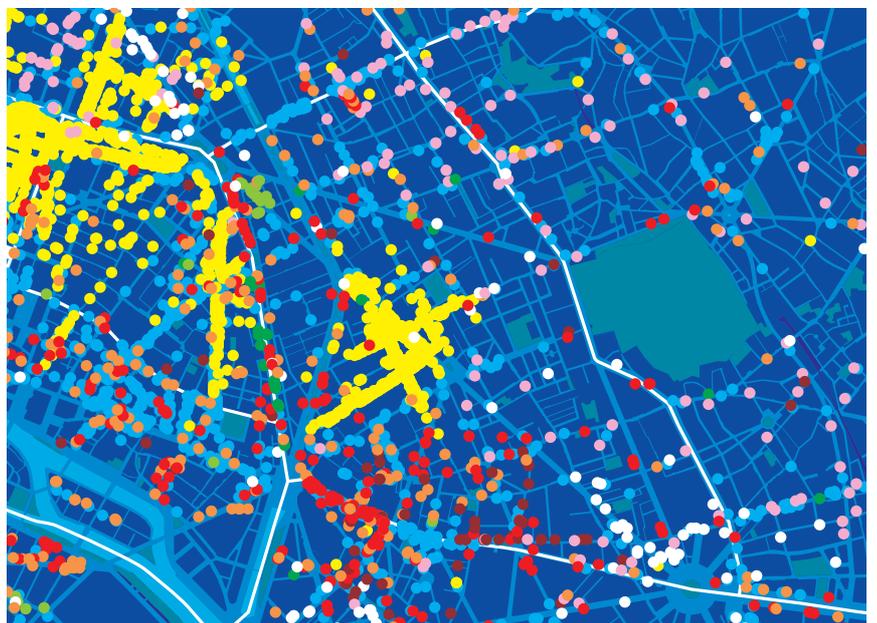
11^e arrondissement

- vente de meubles salon et chambre
- équipement du foyer
- vente de jeux vidéo
- vente d'appareils photos
- ébénisterie, restauration de meubles
- agence d'intérim
- télécommunication en boutique
- commerce de gros, fabrication textile et habillement
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux

- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007



Des mutations importantes et un développement du commerce de gros au cœur de l'arrondissement.

L'emploi lié au commerce s'élève à 8 422 emplois salariés en 2004 (soit 14,5 % d'emplois salariés), ce qui représente une part plus importante qu'en moyenne à Paris (10 %).

En 2007, le 11^e arrondissement compte plus de 4 300 établissements commerciaux, d'après l'inventaire de la Banque de données sur le commerce.

Malgré le nombre et la diversité de ces implantations, le commerce alimentaire n'est pas particulièrement développé dans l'arrondissement. On compte 3 commerces alimentaires pour 1 000 habitants, soit un peu moins que la moyenne parisienne (3,2 pour 1 000 à Paris). Le principal pôle se situe place Léon-Blum et à ses abords. Les pôles secondaires sont nombreux : croisement Charonne/Léon-Frot, haut de la rue du Chemin-Vert, rue Oberkampf, rue du Faubourg-du-Temple, avec de nombreux magasins de produits asiatiques, antillais ou africains, rue de la Roquette, rue Saint-Maur ou encore boulevard de Belleville, avec son marché découvert animé. Cinq marchés complètent cette offre alimentaire : Belleville, Père-Lachaise, Charonne, Bastille et Popincourt.

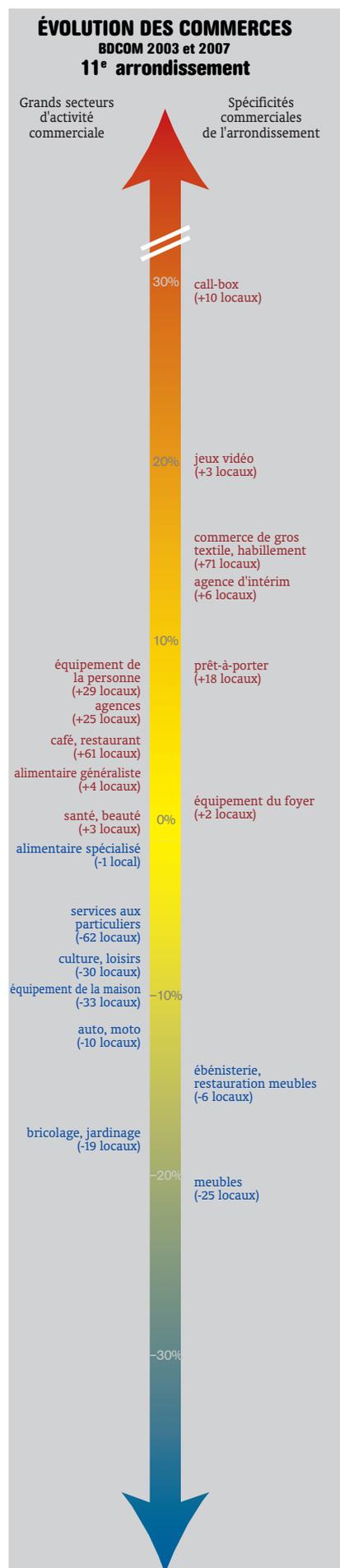
L'animation commerciale, importante dans l'arrondissement, se concentre aux abords des grandes places et des grandes artères (Richard-Lenoir, Voltaire, Faubourg-du-Temple, Faubourg-Saint-Antoine), générant ainsi de fortes densités d'emplois. Le principal pôle commercial se situe en bordure de l'arrondissement, autour de la place de la Bastille et de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Spécialisé de longue date dans le commerce et l'artisanat du meuble, le Faubourg-Saint-Antoine a vu sa spécificité disparaître avec l'implantation de restaurants et de bars « branchés » rue de la Roquette, rue de Charonne et rue de Lappe. Au nord, la rue Oberkampf et ses abords connaissent une mutation identique.

Depuis le milieu des années 1990, le secteur des rues Sedaine, Popincourt et Chemin-Vert s'est transformé, avec le développement du commerce de gros de l'habillement et du textile. Cette mono-activité affaiblit la diversité commerciale au détriment du commerce traditionnel, du commerce alimentaire de détail et des services aux personnes, ce qui influe la qualité de vie des habitants. Le nombre de

commerces de gros est ainsi passé dans l'ensemble de l'arrondissement de 559 locaux en 2003 à presque 600 en 2007. Par ailleurs, le 11^e présente une part plus importante de locaux vacants en rez-de-chaussée (10,9 % en 2007) qu'en moyenne sur Paris (9,4 %). De nombreux locaux vacants sont isolés des principaux axes commerçants (notamment au nord du secteur Politique de la Ville de Fontaine-au-Roi), ce qui ne permet pas la résorption de la vacance par l'initiative privée. Ainsi, dans ces deux secteurs, la Ville de Paris a engagé en décembre 2003, par une Convention publique d'aménagement (CPA) avec la Semaest, la mission « Vital'quartier », visant à favoriser le maintien et l'extension de la diversité commerciale par la maîtrise de l'affectation des locaux.

Entre 2003 et 2007, le nombre de commerces alimentaires a diminué (-45 établissements). Le nombre de petites alimentations générales de moins de 120 m² a baissé depuis 2003 (-10 commerces), alors que les supérettes sont plus nombreuses (14 en 2003 et 26 en 2007).

Les services forment l'essentiel de l'armature commerciale du 11^e (22,8 %, contre 20,1 % à Paris). Toutefois, l'écart le plus important observé avec Paris concerne les cafés et restaurants (24,3 % contre 21 % à Paris). *A contrario*, les boutiques d'équipement de la personne sont moins nombreuses (8,1 % dans le 11^e contre 13,6 % à Paris). Dans un contexte de très léger recul (-45 commerces, soit -1 %), l'évolution observée entre 2003 et 2007 montre une croissance de l'équipement de la personne et des cafés et restaurants, mais un retrait des services et magasins liés à l'équipement de la maison.



Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France. En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure¹⁴, dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.

En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.

Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).

Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du

14 - TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

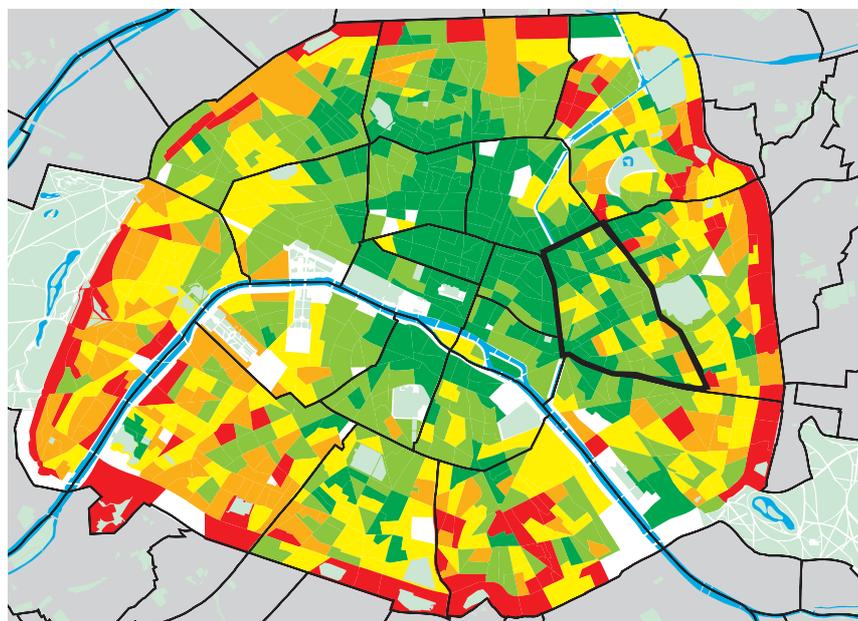
CHAUFFAGE COLLECTIF

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %

■ espaces verts et sportifs, cimetières...

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee



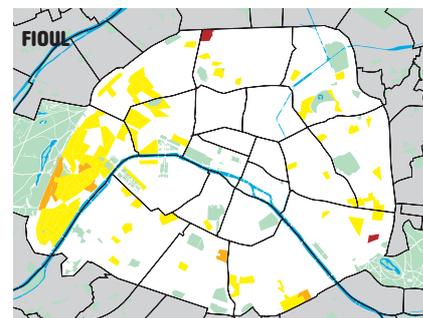
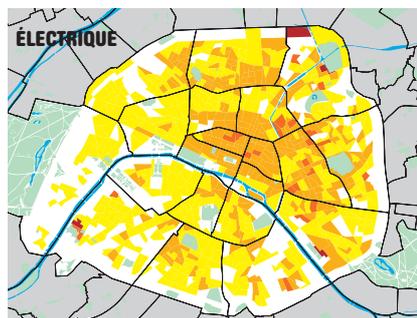
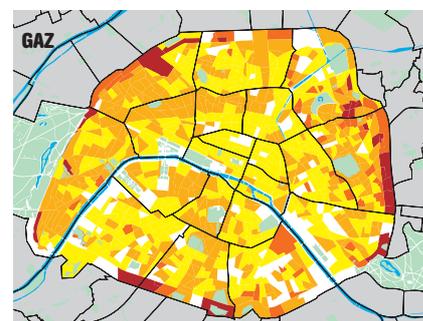
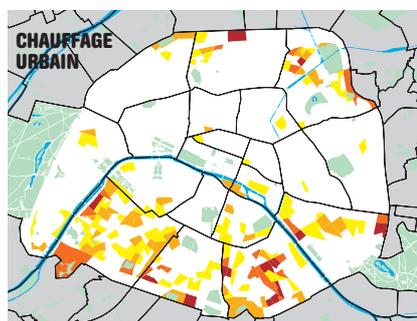
ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES PARISIENNES

- de 0 à 20 %
- de 20 à 40 %
- de 40 à 60 %
- de 60 à 80 %
- de 80 à 100 %

■ espaces verts et sportifs, cimetières...

Ne sont représentés que les IRIS comportant plus de 50 logements.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

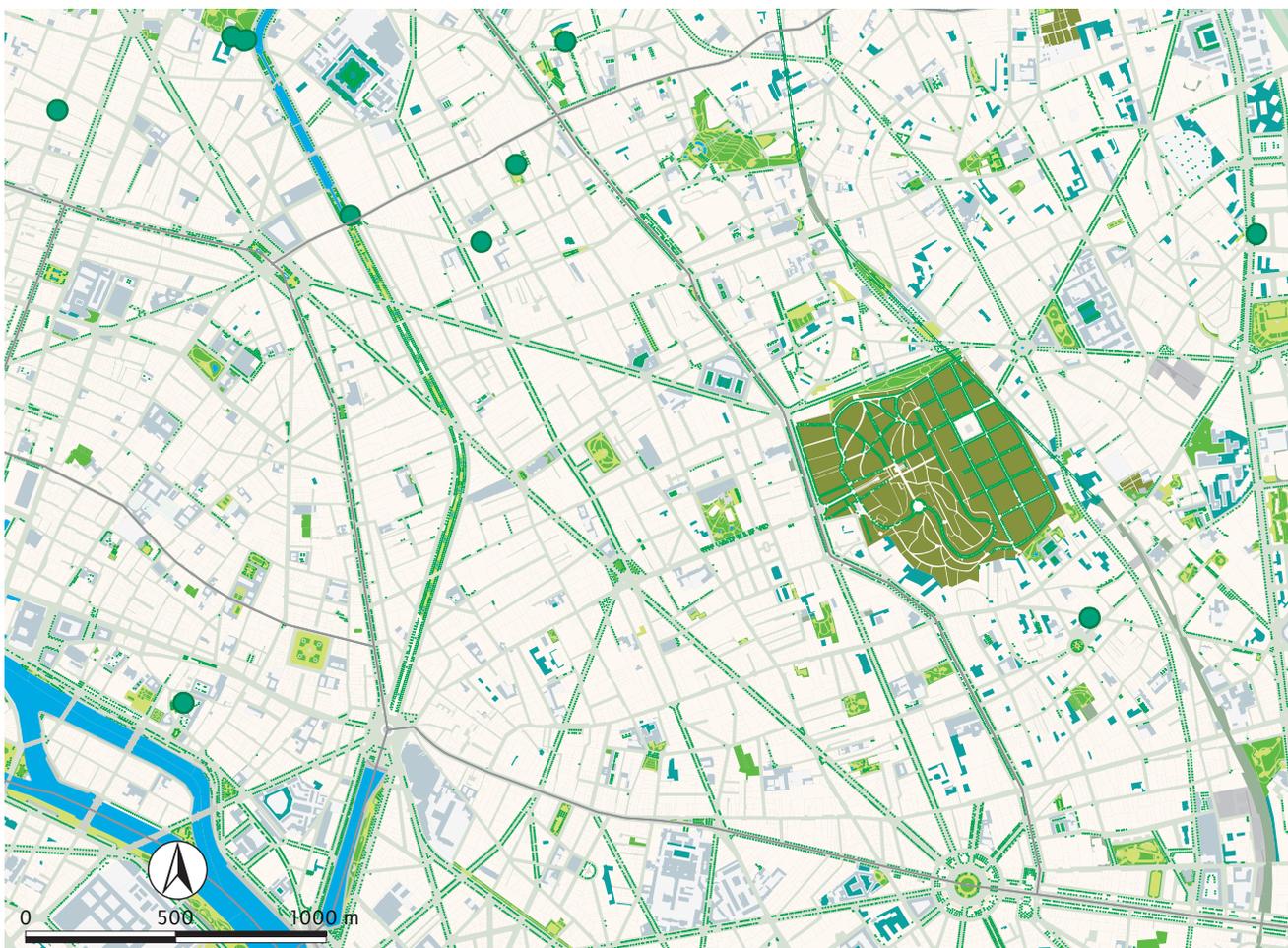


chauffage collectif s'élève à 40 %. Dans le 11^e, le chauffage est principalement individuel électrique.

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles

Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »). Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité. Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).



(qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines. Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.

On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

VÉGÉTATION À PARIS, 2007

- pelouses et espaces verts publics
- espaces verts protégés
- cimetières
- terrains de sport de plein air
- murs végétalisés
- - - arbres d'alignement

Cartographie issue de SIG Biodiversité
Sources et dates des données :
Ville de Paris – Espaces verts protégés au 25 avril 2007
DVD/Apur – Arbres d'alignement au 1^{er} janvier 2006
DjJEV/Apur – Espaces verts publics au 12 décembre 2007

Formation

1730

Plan de Roussel
Paris, ses faubourgs
et ses environs

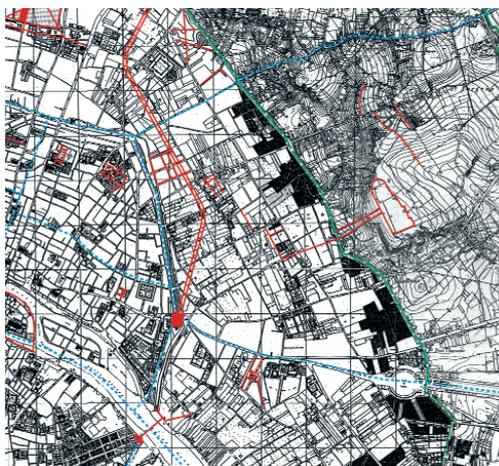
- rues d'origine médiévale
- grandes compositions réalisées à partir du xv^e siècle
- - - limites d'arrondissements actuelles



1780-1830

Assemblage du plan de Verniquet (à l'intérieur du mur des Fermiers généraux) et des minutes de banlieue de Paris (à l'extérieur de l'enceinte des Fermiers généraux)

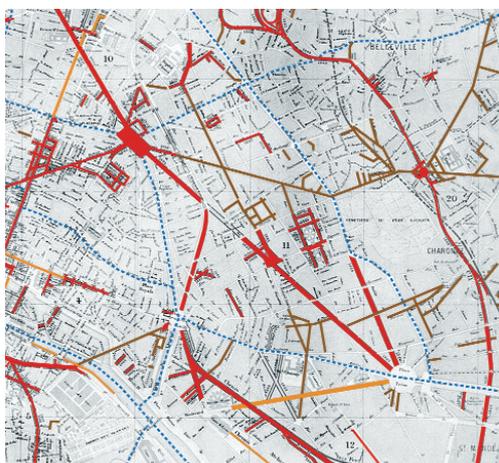
- - - 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- - - limites d'arrondissements actuelles



1871

Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- - - limites d'arrondissements actuelles



1940

Extrait de la carte de France « type 1922 » éditée vers 1940 IGN

- Réseau créé sous la III^e République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- - - limites d'arrondissements actuelles



Deux enceintes successives ont limité, au fil du temps, le 11^e arrondissement : celle de Charles V, à l'ouest, détruite en 1670 par Louis XIV et transformée en promenade plantée (actuels boulevards du Temple, Beaumarchais...); celle dite des Fermiers généraux, à l'est, détruite dans les années 1860 et aménagée en boulevards extérieurs (actuels boulevards de Belleville, de Ménilmontant...).

Au xviii^e siècle, le territoire rural est quadrillé par neuf chemins principaux. Deux sont parallèles à la fortification de Charles V, soit la rue Saint-Maur (prolongée par les rues Léon-Frot et des Boulets) et la rue de la Folie-Méricourt (prolongée par les rues Popincourt et Basfroï). Sept sont perpendiculaires aux deux premières, soit les rues du Faubourg-du-Temple, Oberkampf (prolongée par la rue de Ménilmontant dans le 20^e), du Chemin-Vert, de la Roquette, de Charonne, de Montreuil et du Faubourg-Saint-Antoine, menant vers des villages alentours ou vers de grandes propriétés suburbaines.

Entre la Révolution et le début du xix^e siècle, le territoire s'urbanise progressivement le long des principales radiales et par le lotissement de terrains agricoles, comme la création de la Nouvelle Ville d'Angoulême (actuelles rues de Malte, de Crussol...).

Le premier Empire perce le canal Saint-Martin et établit les abattoirs de Ménilmontant. La Restauration, puis la monarchie de Juillet, poursuivent cette politique d'équipements en créant deux prisons rue de la Roquette.

Sous le second Empire et la troisième République, la voie d'eau est recouverte et de grandes artères sont percées (boulevard Voltaire, avenues de la République, Philippe-Auguste...). Les grandes places de la République et de la Nation sont remodelées, et la mairie d'arrondissement est implantée au cœur du 11^e, place Léon-Blum.

Pendant les trois quarts du xx^e siècle, les urbanistes tentent d'assainir et de rebâtir cet arrondissement jugé dense et peu salubre. Après la Seconde Guerre mondiale, les questions de circulation et de logement s'ajoutent aux préoccupations hygiénistes.

En 1954, le plan Lafay-Lopez, qui ne sera pas appliqué, prévoit une totale rénovation de l'arrondissement.

Le SDAU et le POS de 1977 marquent un changement radical d'orientations en inaugurant une approche urbaine plus attentive au tissu existant de Paris.

Structure urbaine



PAYSAGES

Le socle géographique du 11^e arrondissement est une plaine vallonnée, située entre les pieds des pentes des collines de l'Est parisien et les terres inondables du Marais. Trois époques de tracés monumentaux se succèdent sur le territoire. Louis XIV transforme en boulevard planté l'enceinte de Charles V. Napoléon I^{er} perce le canal Saint-Martin, recouvert sous Napoléon III, qui trace des artères diagonales (boulevard Voltaire, avenues de la République, Philippe-Auguste...), articulées par une série de places monumentales (de la République, Léon-Blum, de la Nation). Le lotissement réalisé au XIX^e siècle à l'emplacement de l'abattoir de Ménilmontant, constitué du square Maurice-Gardette et d'un maillage orthogonal de rues, est l'une des compositions singulières de ce territoire.

Les monuments, datant principalement du XIX^e siècle, sont assez rares (Cirque

d'Hiver, lycée Voltaire, église Saint-Ambroise...).

La végétation est généralement liée aux places et aux voies plantées à l'alignement, avec le boulevard Richard-Lenoir aménagé en promenade. Les squares Maurice-Gardette et de la Roquette constituent deux jardins importants dans cet arrondissement qui en compte peu.

LES PAYSAGES

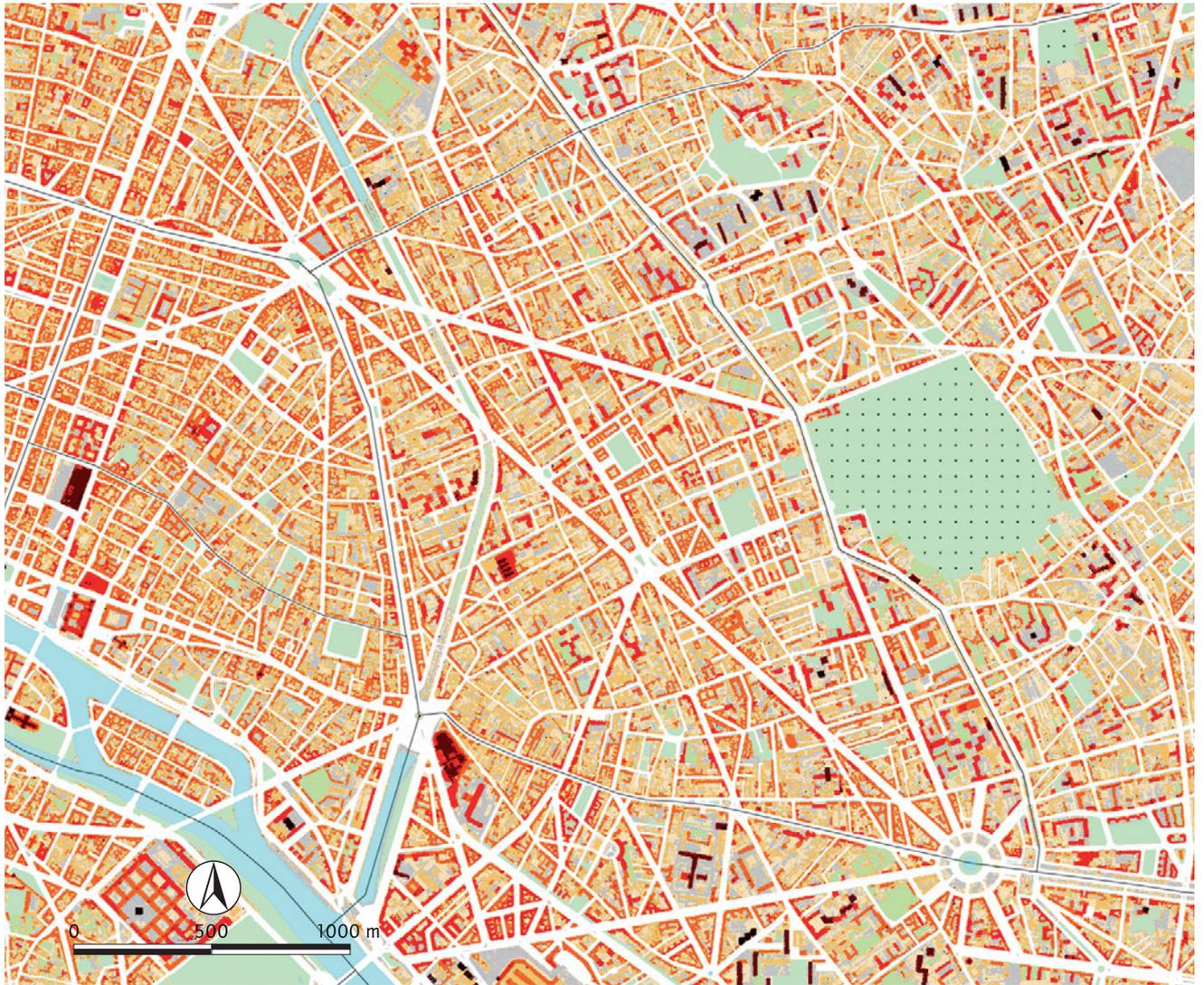
Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine



HAUTEUR DES BÂTIMENTS



STRUCTURE URBAINE

Deux structures urbaines, d'époques et de formes différentes, se superposent dans le 11^e.

Même si le canal Saint-Martin s'impose dans l'espace de la ville, il n'a pas perturbé la trame rurale, orthogonale et régulière. Elle est caractérisée par des rues parallèles, épousant les lignes de pente du coteau (rues de la Folie-Méricourt, Saint-Maur...), et par des voies perpendiculaires aux courbes de niveaux (rues du Faubourg-du-Temple, de Charonne...). Le parcellaire souligne cette orthogonalité, qu'il soit né du redécoupage de parcelles rurales ou de lotissements inscrits dans la trame générale. La seule hétérogénéité est le tracé de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

La trame dessinée sous le second Empire et la troisième République se superpose à la trame rurale originelle sans modifier, en profondeur, le parcellaire. Seules les parcelles bordant les grands tracés diagonaux assurent l'adaptation géométrique.

TISSUS URBAINS

La régularité des voies et des parcelles est le fait d'une prédominance de la trame rurale. Les tissus réguliers s'imbriquent avec les fragments composites, qui s'alignent le long des rues de faubourgs, pour former un tissu général continu.

Les régularités sont issues des lotissements, qui ont conservé une trame homogène, soit orthogonale (ensemble des rues Maillard, Gerbier, de la Croix-Faubin), soit en arête de poisson avec un bâti uniforme (rue Pache). Certains ont résisté à des percements postérieurs (boulevard Voltaire), comme le lotissement de la Couture Extérieure du Temple (rues de Crussol, de Malte...), qui a gardé son orthogonalité.

Les passages, villas ou cités sont assez nombreux et ont un caractère artisanal (cité Popincourt, impasse Lamier...).

Les nombreux tissus discontinus, peu étendus et dispersés, correspondent à de petits ensembles d'immeubles de composition

libre, situés sur des rues de desserte locale.

Le 11^e arrondissement se distingue par une urbanisation sensiblement dense, qui offre une gamme d'échelles contrastée. Il réunit de grandes perspectives urbaines, produites par quelques percées du XIX^e siècle, mais aussi, et largement, une trame foncière de faubourgs, qui conserve des secteurs homogènes (venelles, cours, passages).

Les larges percées haussmanniennes (boulevard Voltaire...) traversent le territoire en diagonale et sont articulées par une série de places, ponctuées de repères monumentaux. À l'inverse, les boulevards antérieurs, au front bâti irrégulier, jouent un rôle de promenades plantées à l'échelle du piéton.

Parallèlement, certaines rues de faubourgs ménagent des perspectives sur le paysage (rue Oberkampf...). Le maillage des rues ordinaires donne à ce territoire son identité de faubourg, dans lequel l'échelle intime est offerte par les cours et les passages. Certains d'entre eux ont fait l'objet de reconstructions rigoureuses ou ont été restaurés pour offrir des logements à un public aisé (cité de Crussol...). D'autres, plus retirés, semblent pour l'instant préserver leurs activités artisanales.

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle
- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue





Protections et transformations

Depuis 2001, le 11^e arrondissement a opéré de nombreuses transformations (environ 120 permis de construire), mais d'échelles relativement modestes. Ces petites opérations d'aménagement ont eu un impact à l'échelle locale, et certaines ont modifié le cadre urbain. Au total, les transformations récentes sont pour environ deux tiers des constructions neuves, en grande majorité hors opération d'aménagement, et pour environ un tiers des réhabilitations. Seules une dizaine

d'opérations dépassent le seuil de 1 000 m² de SHON : cité Prost, secteur Piver, Phalsbourg-Charonne, Godefroy-Cavaignac, 93, rue Oberkampf... Le reste des programmes oscillent entre 200 et 900 m². Le projet de la cité Prost, en cours d'achèvement, désenclave un quartier dense, notamment par la création d'un jardin en cœur d'îlot et de nouvelles traversées, et offre un nouveau paysage urbain. Une petite opération, située à l'angle des

LES PROTECTIONS

Dispositions relevant du PLU de Paris

- protection des maisons et villas volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres

- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur

- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État

- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur - PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS

Formes structurantes

- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²

- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245

- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins

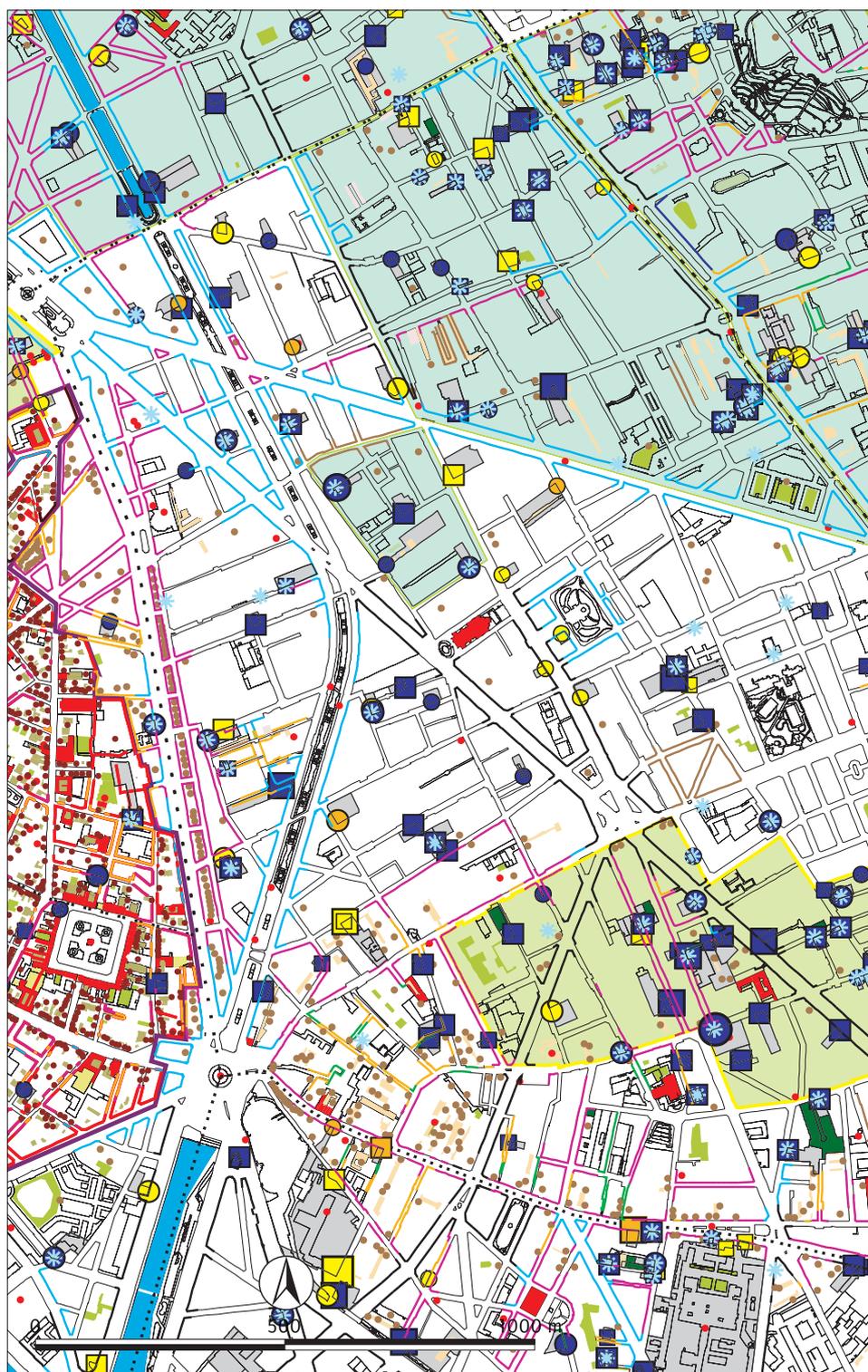
- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement

- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement

- OPAH en cours
- GPRU - GPV - ORU
- QPV



ns récentes ou en cours

rues de Charonne et Léon-Frot, est constituée de deux bâtiments anciens réhabilités et d'un nouvel ensemble construit, en dialogue avec son environnement. Sur l'ensemble de l'arrondissement, le paysage se renouvelle, mais ce changement reste globalement discret et a un impact très local.

Les constructions neuves, disséminées dans l'arrondissement, sont situées généralement sur des secteurs fragiles (anciennes cités artisanales ou industriel-

les). Elles peuvent aussi représenter les dernières tranches d'achèvement d'opérations engagées dans les années 1980 (secteur Piver).

Elles engagent une transformation de l'arrondissement par petites substitutions, qui correspondent à des mutations de certaines activités, à la réparation d'édifices dégradés ou encore au renouvellement du bâti. Ce renouvellement offre peu d'expressions architecturales contemporaines remarquables, mais beaucoup de tentatives de reproduction d'une architecture faubourienne. Néanmoins, la création contemporaine s'exprime au travers de quelques bâtiments d'équipements et, plus rarement, de logements, comme cité Prost et cité de Phalsbourg.

Progressivement, les actions engagées par la Siemp pour la résorption de l'insalubrité ont permis de redonner une image positive à certains secteurs, notamment au quartier Belleville-Fontaine-au-Roi. Elles sont concentrées, pour l'essentiel, dans les périmètres des OPAH et OAHD (nord-est), caractérisés par de nombreux édifices insalubres.

Une dynamique s'est ainsi mise en place sur le long terme, susceptible de changer la qualité du paysage urbain et les conditions d'habitabilité de ces quartiers.

Parallèlement, les protections réglementaires sont renforcées. Cet arrondissement comptait en effet déjà beaucoup de protections ciblées et localisées, préservant la spécificité de ce territoire (faubourg Saint-Antoine...).

Les protections ont été enrichies par le nouveau PLU : 185 bâtiments sont protégés au titre de PVP. Elles confortent notamment la particularité des tissus de petite échelle (passages, gabarits de faible hauteur...).

En revanche, les espaces verts intérieurs sont peu nombreux, mais ils sont protégés par le PLU.

Le PLU a également intégré des règles particulières afin de protéger et maintenir les activités en rez-de-chaussée, notamment celles des linéaires commerciaux de proximité. Une disposition du règlement permet aussi de maintenir l'artisanat et la petite industrie sur quelques parcelles lors de projets de réhabilitation ou de reconstruction.



Exemples

1

1 – Cité Prost
Immeuble de logements
avec crèche
28-30, rue de Chanzy,
architecte : Bernard Bühler



2

**2 – Cité Phalsbourg –
Opération Léon-Frot**
Immeuble de logements
10-13, impasse Delaunay,
architecte : Groupe PariBioTop
(Andréas Christo-Foroux)



**3 – Immeuble de logements
avec halte-garderie et square**
32-36, rue Godefroy-Cavaignac,
architecte : Arc Pôle
(Georges Neyret, Olivier Guynot
de Boismenu)



**7 – Relogement du tribunal d'instance du 11^e arrondissement
et construction de logements sociaux**
91-93, rue Oberkampf, architecte : Laura Carducci

**8 – Changement de destination d'un bâtiment à usage d'activité
en habitation et commerce**
4, rue de la Pierre-Lévée, architectes : Thual et Agathon

9 – Immeuble de logements
12, passage de Ménilmontant, architectes : Chanson & Wagner





3

©Apur

4 – Immeuble de logements
66, rue de la Folie-Méricourt,
architecte : Architecture Développement

5 – Immeuble de logements
10-14, boulevard Richard-Lenoir,
architecte : Philippe Alliaume

6 – Immeuble de logements sur cour
265-267, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
architecte : Alain Lelieur



6

©Apur



8

©Apur



9

©Apur

Densité et mixité

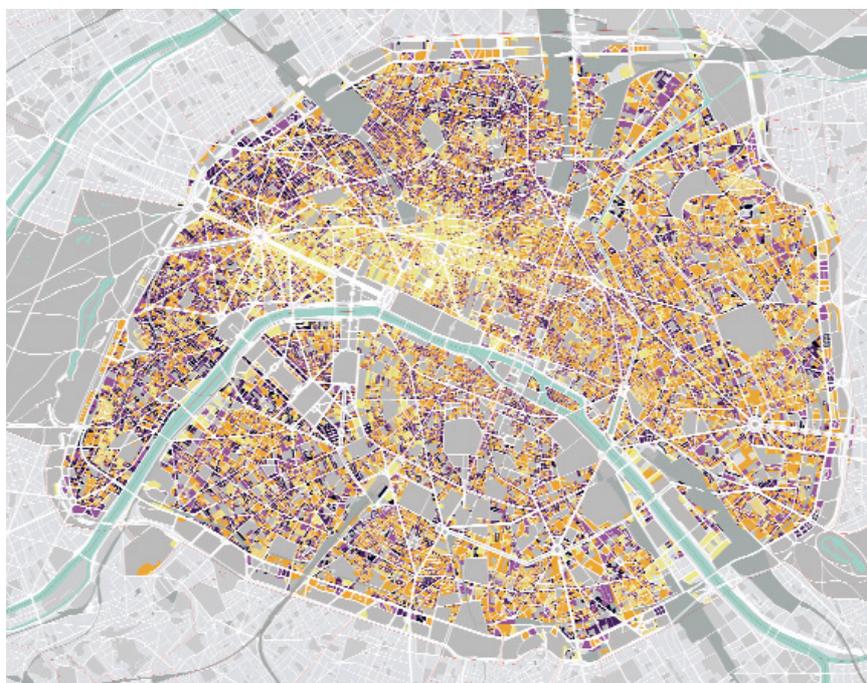
DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS

(Hors équipements publics)

Densité nette*

 inférieure ou égale à 0,2	 de 3,1 à 4
 de 0,3 à 1,5	 de 4,1 à 5
 de 1,6 à 3	 supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur - Mode d'affectation du sol



DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION

(Hors équipements publics)

Densité nette*

 inférieure ou égale à 0,2	 de 3,1 à 4
 de 0,3 à 1,5	 de 4,1 à 5
 de 1,6 à 3	 supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics
Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur - Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Le 11^e arrondissement figure parmi les arrondissements les plus densément bâtis de l'est de Paris, présentant des valeurs souvent comprises entre 3 et 5.

Les secteurs de forte densité correspondent aux transformations des périodes haussmannienne et posthaussmannienne : grands axes de circulation (boulevards Voltaire, Richard-Lenoir...), lotissement du square Maurice-Gardette, îlots rue Pache, abords des grandes places (de la République, de la Nation...).

Les secteurs de densité importante (supérieure à 3), majoritaires dans l'arrondissement, correspondent à un bâti antérieur à la période haussmannienne, résultant d'un processus de sédimentation sur un parcellaire d'origine rurale. Cette densité est cependant contrastée, en accord avec la diversité du bâti et ses époques de construction.

Les secteurs de faibles densités correspondent à un tissu de petite échelle, tels les lotissements des impasses de Mont-Louis et Lamier.

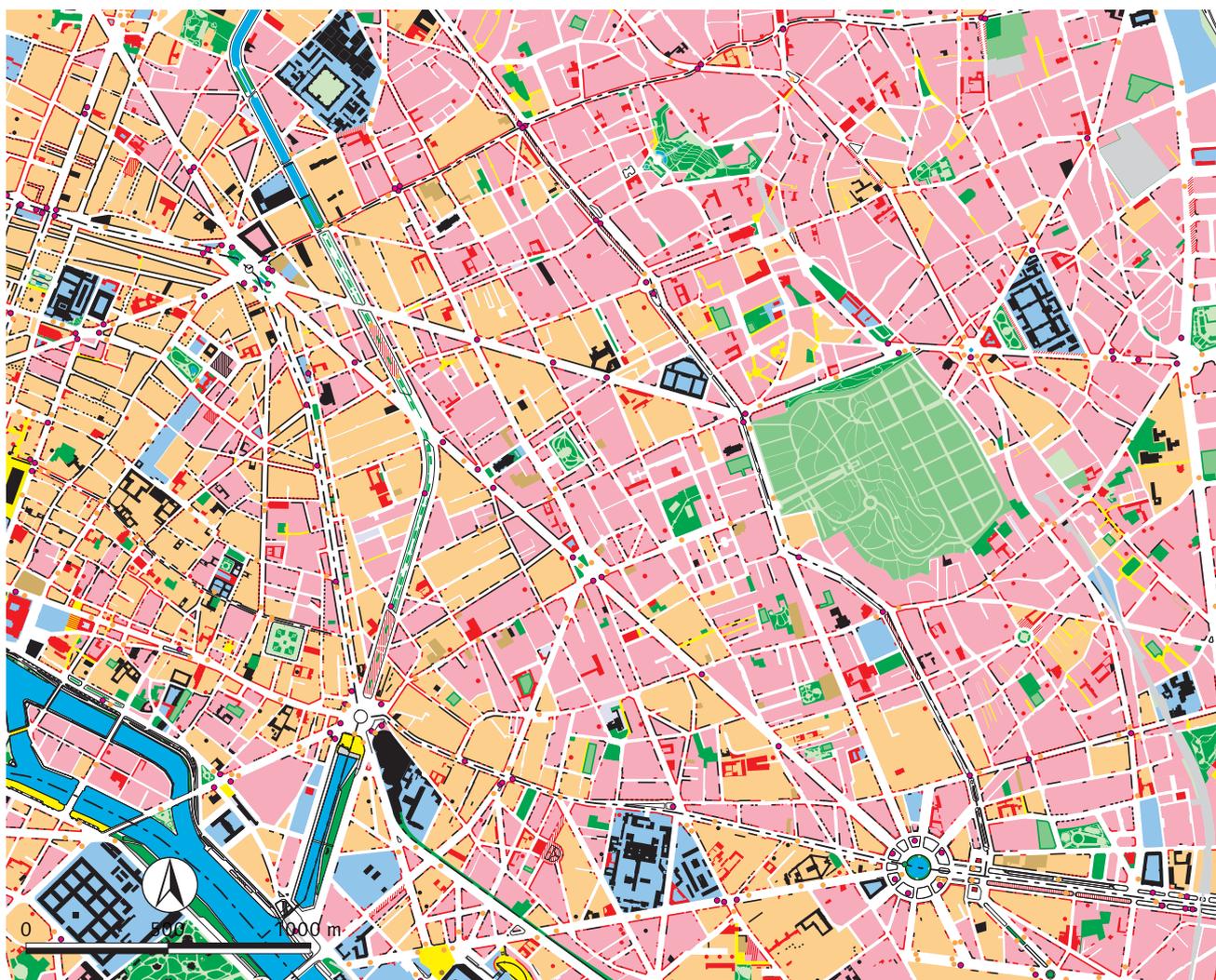
Les densités de surfaces d'habitation, présentes sur la quasi-totalité du territoire, sont assez homogènes et relativement élevées (supérieures à 3). Les plus fortes correspondent au tissu haussmannien et posthaussmannien et, dans quelques cas, à des réalisations de l'entre-deux-guerres (rue de la Folie-Méricourt) et des années 1970-1980 (rue Léon-Frot).

Le tissu ancien, plus composite, abrite des densités de surfaces d'habitation sensiblement moins fortes et plus contrastées.

Les densités de surfaces d'activités, présentes sur la quasi-totalité du tissu, sont moyennes (de 1 à 2), sensiblement supérieures à celles des arrondissements qui l'entourent. Quelques parcelles, situées à l'ouest, se singularisent par des densités plus élevées (rues du Faubourg-Saint-Antoine, Saint-Sébastien, Bréguet...). De plus, un nombre important de bâtiments d'activités, de densité supérieure à 3, ponctue le territoire.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quar-



tiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

La conjugaison des densités de surfaces d'habitation et d'activités, réparties sur l'ensemble du territoire, contribue à une riche mixité des fonctions, qui constitue un des atouts de cet arrondissement. À l'échelle de Paris, le 11^e constitue une transition, faisant partie à la fois des arrondissements périphériques, qui sont essentiellement dominés par l'habitat, et de ceux du centre-est, qui présentent plutôt une mixité d'occupation habitat-emploi. Plus localement, la mixité est beaucoup plus diffuse, avec de nombreux secteurs géographiques qui se distinguent : le nord-ouest prolonge les ateliers et magasins de textile des 3^e et 10^e arrondissements ; le quartier Saint-Sabin – Saint-

Sébastien concentre une activité artisanale ; le faubourg Saint-Antoine est lié à l'activité du meuble et du commerce ; le secteur Sedaine – Popincourt rassemble le textile de gros et demi-gros ; les abords de l'avenue de la République regroupent des activités liées à l'imprimerie ou au textile ; les alentours de la place de la Nation réunissent des activités liées aux nouvelles technologies.

La dominante habitat s'observe à l'ouest, autour de l'avenue Ledru-Rollin, au nord-est, autour du quartier de l'Orillon et, au centre et à l'est, entre le boulevard Voltaire et l'avenue de la République. Seuls quelques îlots présentent une dominante d'emploi (lycée Voltaire, mairie...).

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES

- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS

- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS

- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES

- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Dans le 11^e arrondissement, les flux sont essentiellement d'origines résidentielle et commerciale et sont répartis assez uniformément sur l'ensemble de l'arrondissement. Les pôles locaux, tels que les rues Oberkampf et Jean-Pierre-Timbaud ou la place Léon-Blum ressortent grâce à leur activité commerciale. *A contrario* les équipements génèrent très peu de déplacements dans cet arrondissement.

Le 11^e arrondissement bénéficie d'une bonne couverture en transports en commun, avec 10 lignes de bus, 8 lignes de métro (1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11) et le RER A. Deux

des principaux pôles parisiens de transports se situent en limite de l'arrondissement : Nation et République.

Complémentaire du réseau de métro, le réseau de bus ne permet toutefois pas de gommer le trou de desserte identifié autour de la rue Duranti.

La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.

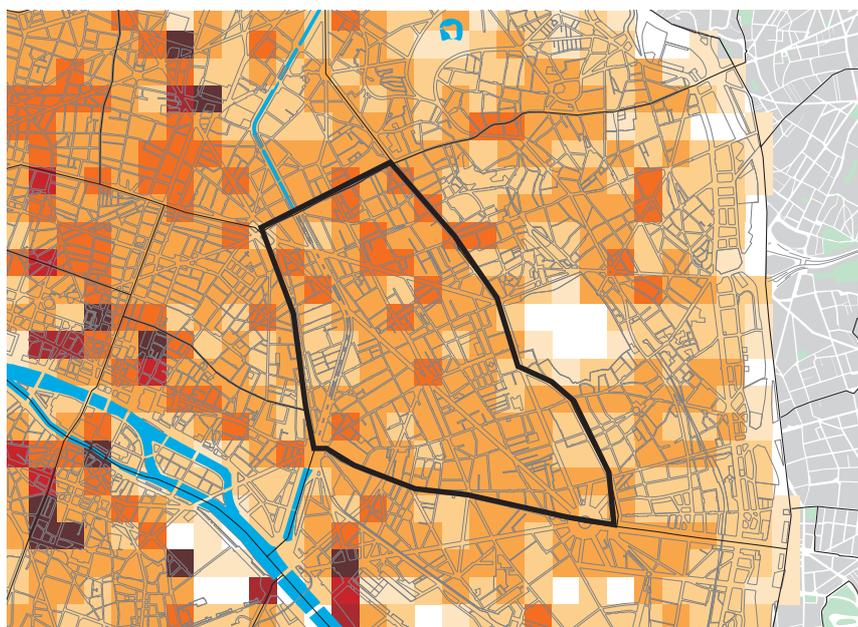
DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

	moins de 1 000
	de 1 001 à 4 000
	de 4 001 à 8 000
	de 8 001 à 12 000
	de 12 001 à 16 000
	de 16 001 à 20 000
	plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

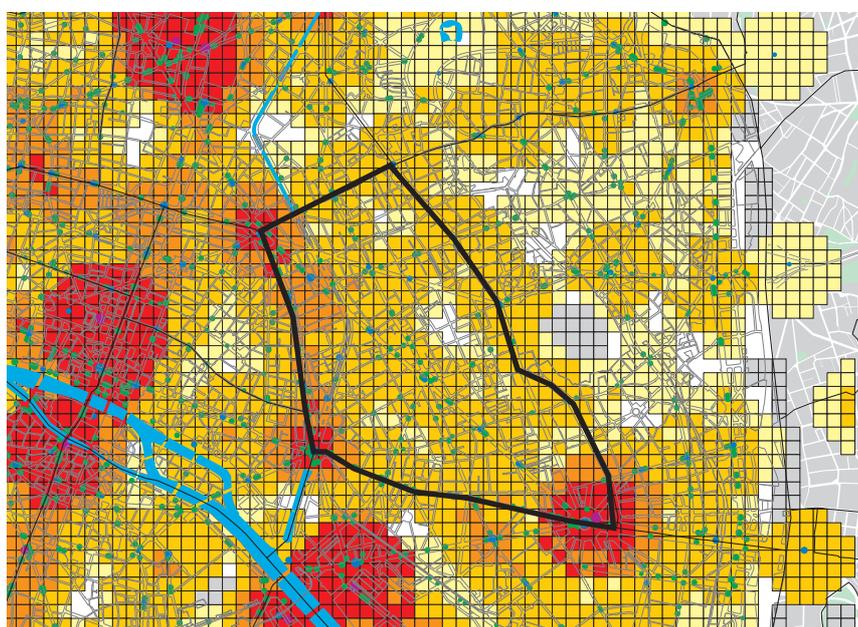


OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

	de 1 à 100
	de 101 à 500
	de 501 à 1 000
	plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006



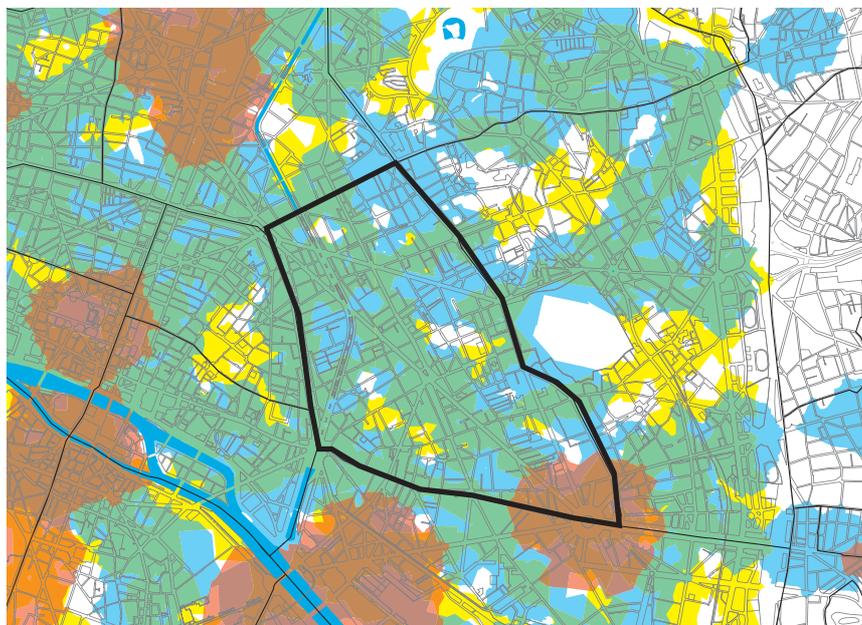
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel...); il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République...).

Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.

Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondis-

sements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.

Le réseau cyclable structurant du 11^e est constitué par deux itinéraires de rocade sur les boulevards de Belleville, de Ménilmontant et de Charonne, et sur les boulevards Jules-Ferry et Richard-Lenoir. Le Plan de déplacements de Paris prévoit d'étendre ce réseau sur l'avenue de la République, le boulevard Voltaire, le boulevard Beaumarchais, la rue de la Roquette et la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Le réaménagement de la place Léon-Blum permet désormais aux cyclistes de la traverser plus facilement. L'offre de stationnement deux-roues

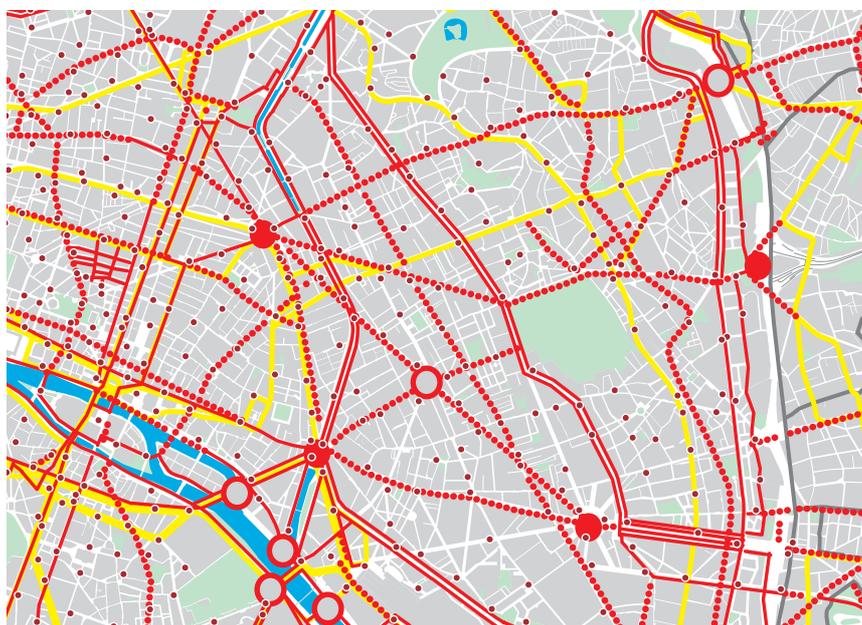


COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel
(bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

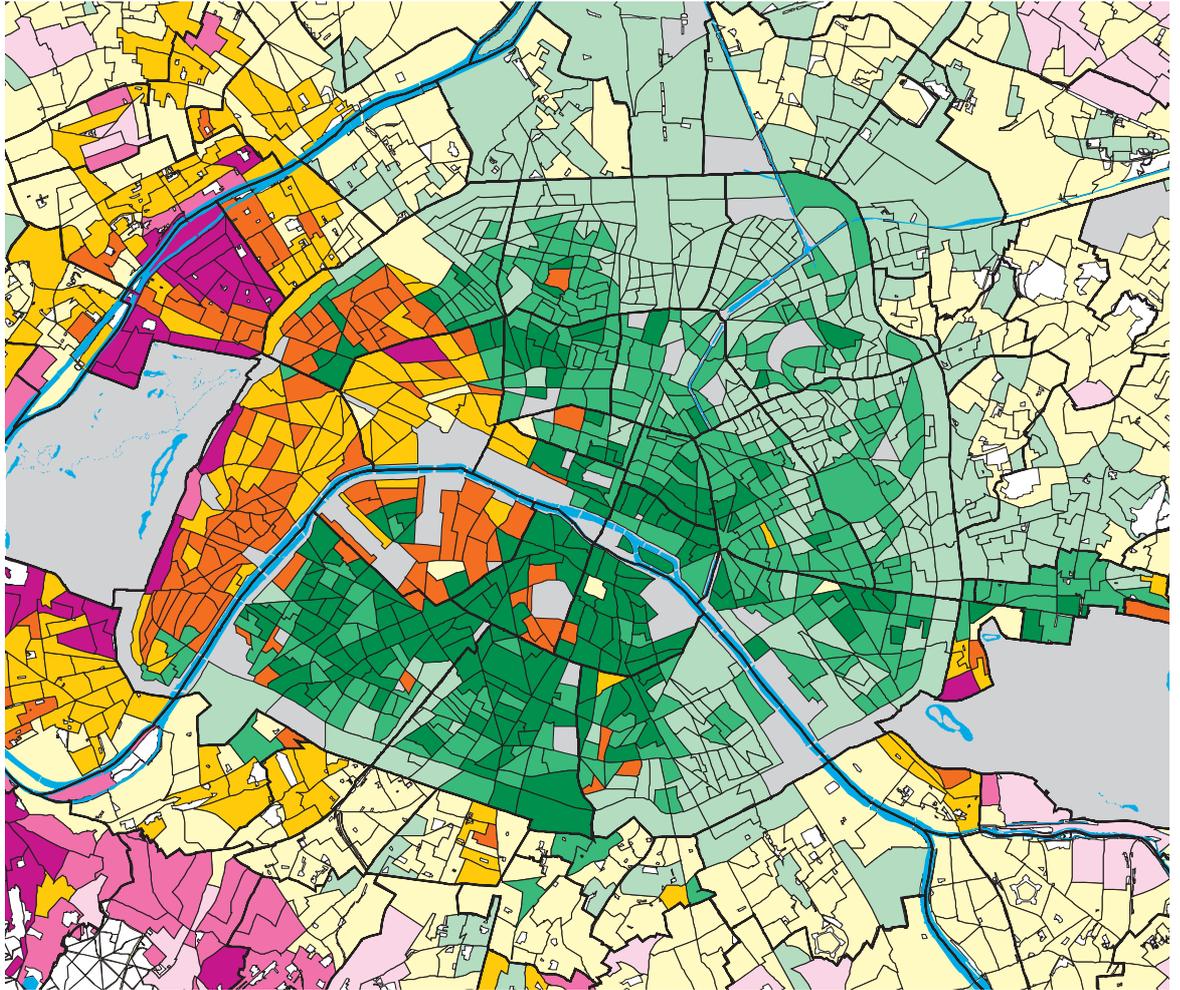


AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- ⋯ réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- ⋯ autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

Déplacements



MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999
ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥ 60 %)

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun

- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx
en kg / km / jour en 2002

- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains



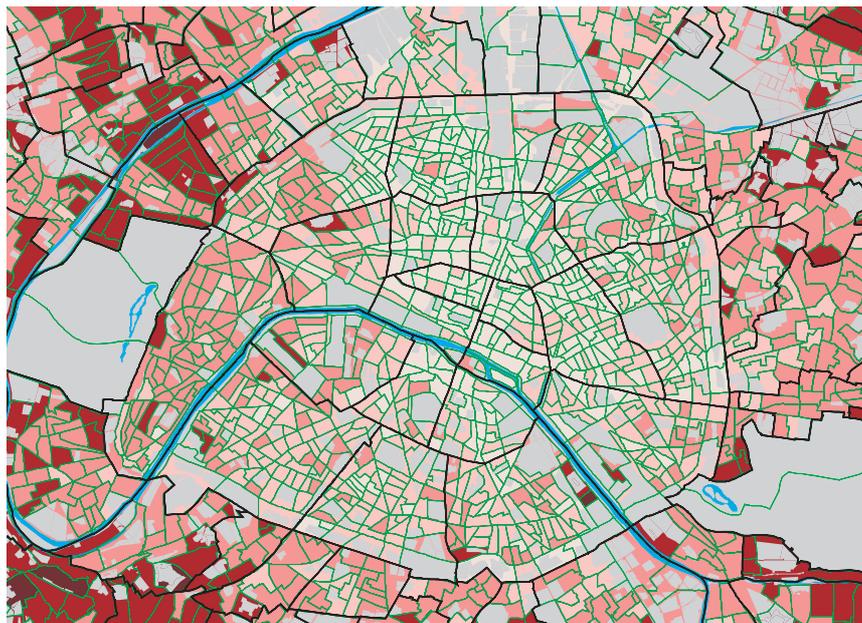
(vélos et motos) s'est nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 511 en 2001 à 1 325 à la fin 2005.

Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utili-

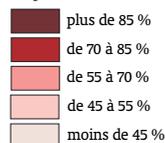
ménages, rassemblant 47% de la population, étaient équipés en automobile en 1999. Le taux d'équipement paraît diminuer depuis 1999, comme à l'échelle parisienne, où la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005.

Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie,



TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999

Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages



Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %

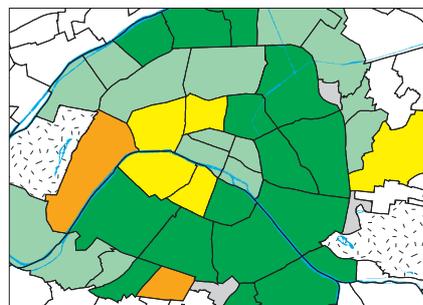
Moyenne Paris = 45 %

Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

sent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements ou du sud du 17^e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.

À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 11^e arrondissement, seulement 37 % des



ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES

Baisse



Hausse



Moyenne Paris = - 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (-14,4 %).



©Apur

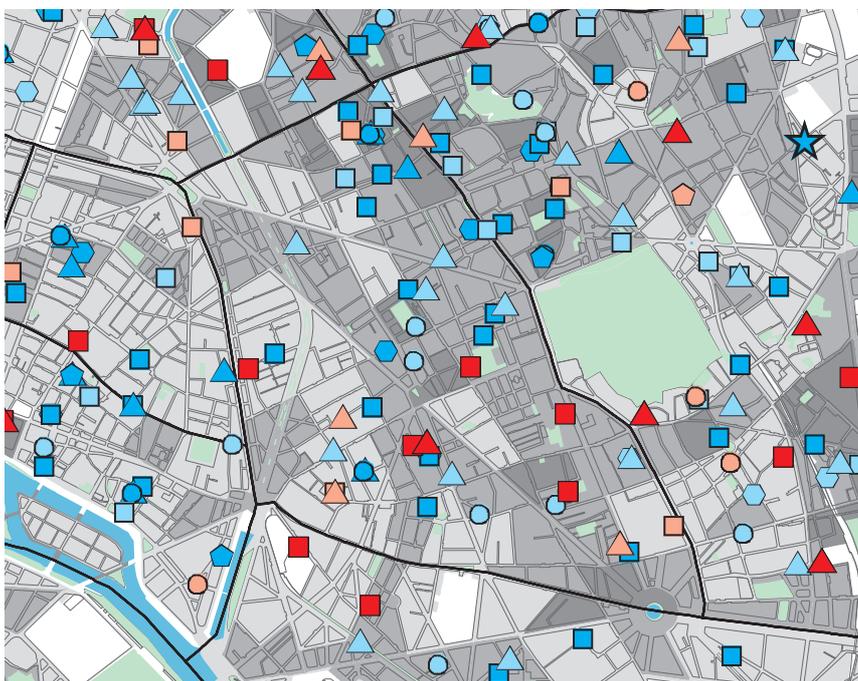
Jardin de la cité Prost

ajoutent le conservatoire municipal Charles-Munch, 5 « Paris Ateliers » et 2 « ateliers beaux-arts », 2 bibliothèques-discothèques. 3 cinémas regroupés à la Bastille laissent la majorité de l'arrondissement mal desservi. La reconversion de la Maison des métallos en espace dédié au spectacle vivant et au débat public, renforce et diversifie l'offre culturelle.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître,

de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants. Pour la petite enfance, le 11^e comptait en 2001 : 13 crèches collectives, 3 haltes-garderies (65 places), 3 crèches familiales (138 places) et 5 centres de PMI. Le quart nord-ouest de l'arrondissement disposait d'une couverture moins importante. Depuis lors, une crèche de 66 berceaux a été créée en 2005 rue Saint-Sabin. Les autres équipements nouveaux se trouvent dans l'est et le sud-ouest, densément peuplés : 2 crèches en 2001, cité Beauharnais et cour Debille (78 et 83 berceaux), une troisième avenue Philippe-Auguste en 2002 (78 berceaux). L'offre a été renforcée cité Prost (crèche de 60 berceaux) et rue Godefroy-Cavaignac (halte-garderie de 25 places). À ces équipe-



ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Type d'équipement

- crèche collective
- crèche familiale, halte-crèche, crèche parentale
- △ halte-garderie, jardin d'enfants, jardin maternel
- ◇ mini-crèche
- ◊ centre de Protection maternelle infantile (PMI)
- ☆ maison de l'enfance, relais information famille

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal	■ (bleu foncé)	■ (rouge)
Privé ou État	■ (bleu clair)	■ (orange)

Indicateur de la demande densité de population à l'hectare

0	■ (blanc)
de 0 à 600	■ (gris clair)
de 600 à 800	■ (gris moyen)
800 ou plus	■ (gris foncé)

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

Équipements

ments municipaux s'ajoutent plusieurs équipements privés (halte-garderie et jardin d'enfants avenue Philippe-Auguste, halte-garderie rue Sedaine). Une nouvelle crèche est prévue dans le réaménagement du site de la Poste, rue Bréguet.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient, quant à elles, de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue. Le 11^e offre une large gamme de structures pour les personnes en difficulté : une permanence sociale d'accueil, 3 centres d'hébergement d'urgence (dont un ouvert rue Gerbier fin 2004), 5 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (2 restructurés entre 2003 et 2005), des logements d'insertion, 6 résidences sociales et 4 foyers de migrants, auxquels s'ajoutent 67 hôtels meublés. Les personnes âgées (17 % de plus de 60 ans) bénéficient de 14 établissements (714 places). Une résidence privée médicalisée a été ouverte récemment. Les jeunes disposent d'une résidence du

Crous de 72 logements (rénovée en 2004), de 4 foyers de jeunes travailleurs et de 2 foyers d'hébergement.

SANTÉ

On dénombre dans le 11^e un hôpital, 3 cliniques et 2 équipements de santé de la Ville de Paris (un dispensaire et un centre d'adaptation psychopédagogique), auxquels s'ajoutent 5 autres établissements de santé de type divers : un centre de santé dentaire, un centre de santé enfant... À noter l'ouverture, en 2003, du Centre Raphaël, maison d'accueil pour enfants polyhandicapés.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants. Le 11^e compte 22 écoles maternelles (146 classes) et 22 écoles élémentaires (219 classes), 6 collèges d'enseignement général, 2 lycées technologiques, 2 lycées professionnels, un lycée général et 2 sections adaptées – soit 13 établissements totalisant 246 classes. Depuis 2001, dans le but de limiter les effectifs dans les secteurs plus chargés, plusieurs équipements ont été livrés : en 2004, l'école maternelle Piver (5 classes) au nord de l'arrondissement et, en 2006 l'école élémentaire de la rue Godefroy-Cavaignac dont la reconstruction s'achevait.

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires

- maternelle
- élémentaire
- △ polyvalente
- hors Paris

Secondaires

- ◇ collège
- lycée
- ☆ enseignement adapté
- ⌘ établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal	jaune	orange
Privé ou État	vert	rouge

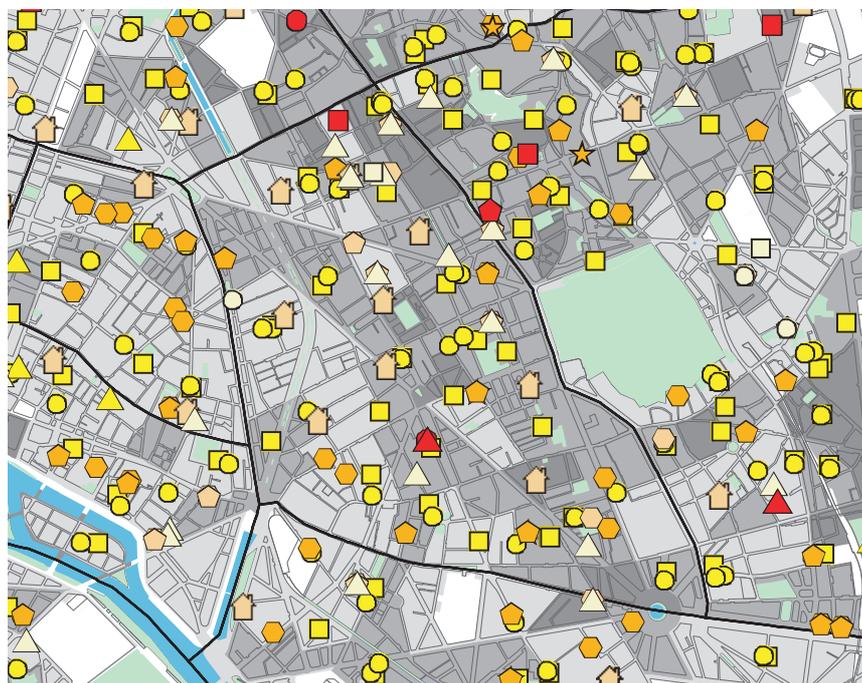
Indicateur de la demande

densité de population à l'hectare

0
de 0 à 600
de 600 à 800
800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007



EMPLOI

Le 11^e compte 7 ANPE, présentes essentiellement dans la moitié nord, 4 associations avec accueil emploi, autant d'entreprises d'insertion publiques et 7 autres équipements divers, tels que 2 espaces publics numériques, un espace insertion (créé en 2002) et une mission locale pour la formation et l'emploi des jeunes. On note un regroupement des équipements dans le quart nord-est de l'arrondissement, qui connaît une proportion plus élevée de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, les Ateliers de Paris accueillent, rue du Faubourg-Saint-Antoine, les jeunes entreprises de l'artisanat et de la création.

SPORT

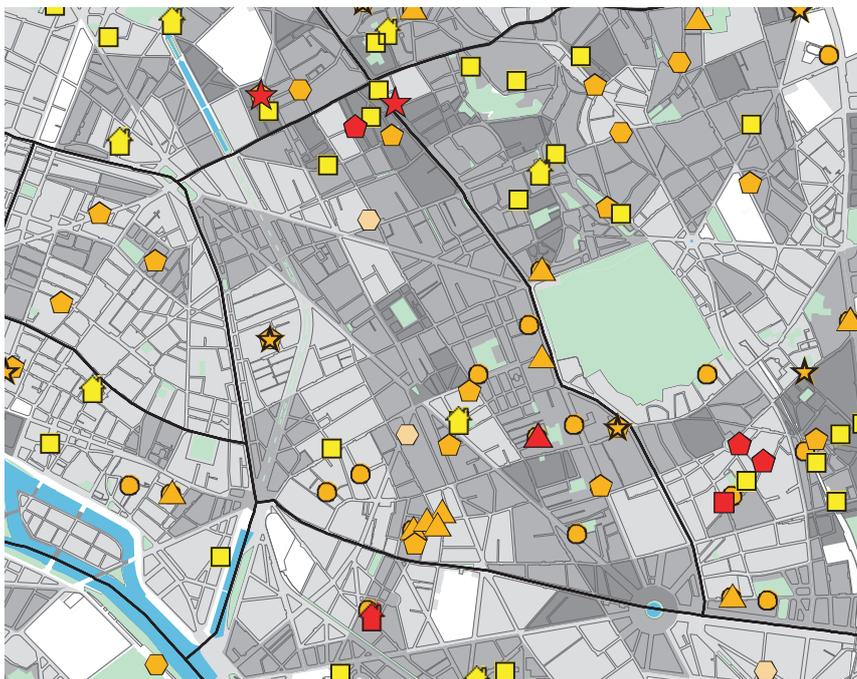
Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller...). Les équipements sportifs du 11^e sont concentrés au sud de l'avenue de la République. Parmi eux, on compte 4 centres sportifs : Cour des Lions (piscine et gymnase), Candie (gymnase, terrains de tennis, terrain d'éducation physique), Philippe-Auguste (TEP, gymnase) et Georges-Rigal (piscines, gymnase). Le 11^e dispose en outre de plusieurs terrains d'éducation physique, répartis entre le



©Apur

centre-est et le sud. Le nord compte 2 équipements : le TEP rue de l'Orillon, transformé en gymnase en 2006, et un gymnase rue de la Fontaine-au-Roi. S'y ajoute un roller parc, ouvert en 2002 rue Émile-Lepeu et pour l'avenir, un nouveau gymnase dans l'opération Bréguet.

Gymnase - vue intérieure
22-24, rue de l'Orillon,
architecte : Emmanuel Saadi



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air

- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- △ tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts

- ◇ gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- ☆ piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents

- ⌂ centre d'animation
- espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris

- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal	jaune	orange	rouge
Privé ou État	jaune pâle	orange pâle	rouge pâle

Indicateur de la demande

densité de population à l'hectare

0
de 0 à 600
de 600 à 800
800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

Centralités

Les éléments de centralité du 11^e arrondissement sont nombreux. Plusieurs d'entre eux sont situés à sa périphérie, comme la place de la Bastille, celle de la République et celle de la Nation, ainsi que leurs abords, qui sont des pôles d'attraction à l'échelle de Paris.

D'autres rues ou portions de boulevards, comme les boulevards de Belleville et de Charonne, ont aussi une influence assez large. Pour la plupart, ce sont d'anciennes rues de faubourgs, comme la rue du

Faubourg-du-Temple, la rue Jean-Pierre-Timbaud, la rue du Chemin-Vert, la rue de la Roquette, la rue de Charonne ou la rue de Montreuil. Cet ensemble est relié par plusieurs itinéraires tel celui, majeur, qui mène de la rue Saint-Maur à la rue Faidherbe jusqu'aux abords de l'hôpital Saint-Antoine, en passant par les abords du square Maurice-Gardette, et surtout, la place Léon-Blum, centre du 11^e. Au total, ces voies forment ensemble un véritable réseau d'animation commerciale qui

LES CENTRALITÉS

- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS

- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS

- temporaires
- marchés

LES COMMERCES

- sur rue
- emprises commerciales

grands magasins

-
- + 10 000 m² de 5 000 à 10 000 m²

grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)

-
- + 5 000 m² de 2 500 à 5 000 m²
-
- de 1 000 à 2 500 m² de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS

- 3 3 stations de métro et terminus de lignes
- c stations de RER
- gares SNCF

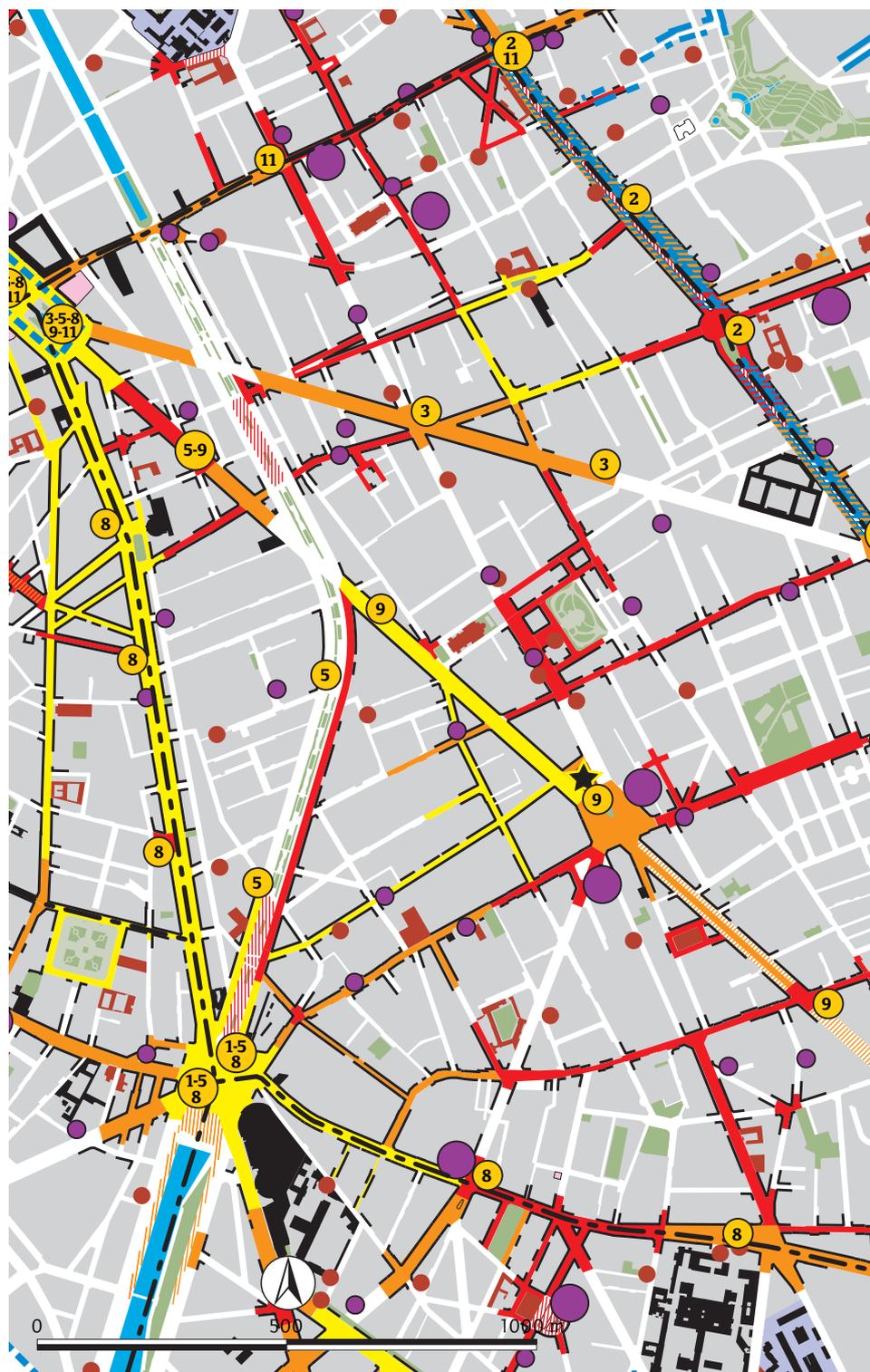
LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT

- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS

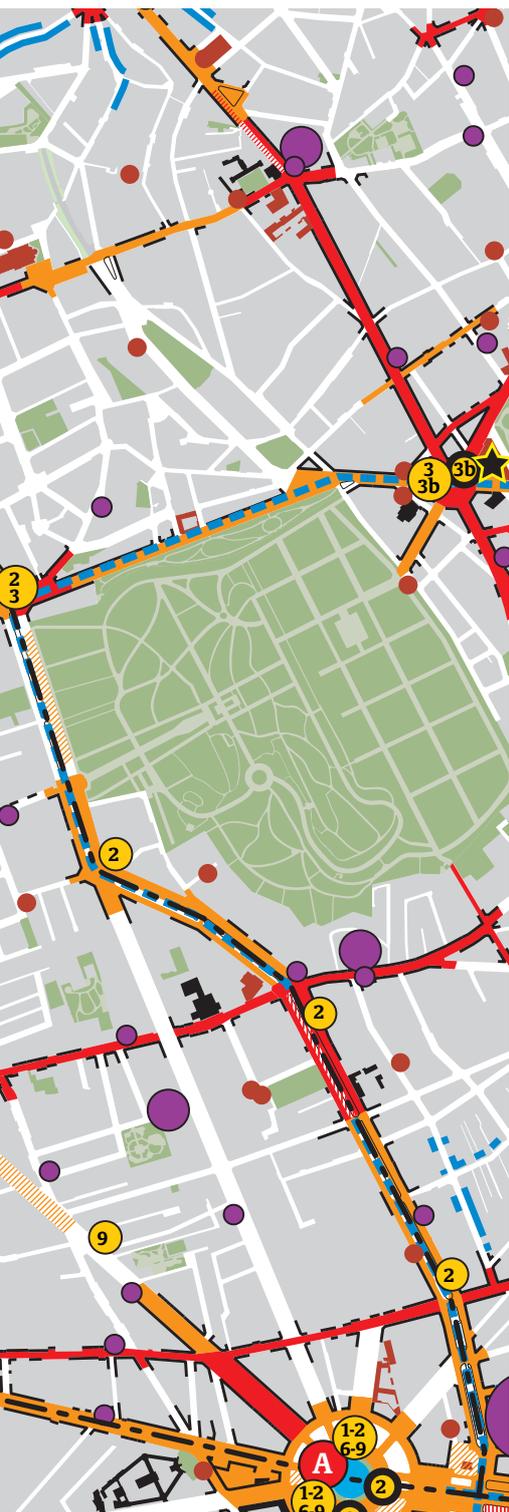
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006



innervent tout l'espace de l'arrondissement. Il s'y ajoute quelques équipements culturels institutionnels, des équipements de quartiers, notamment sportifs, certains d'entre eux ayant bénéficié de travaux de rénovation et d'extension, ainsi que des salles de spectacle, comme le Cirque d'hiver et le Bataclan, et les possibilités de détente qu'offrent les terre-pleins aménagés du boulevard Richard-Lenoir. Considérée plus dans le détail, l'évolution de cette trame urbaine doit cependant

être nuancée. Certaines rues attractives sont des lieux de sortie animés, comme la rue de Lappe ou, plus récemment, la rue Oberkampf et la rue Saint-Maur. D'autres rues voient la baisse de l'artisanat du meuble se poursuivre, mais une grande partie des ateliers sont réinvestis par de nouvelles activités (design, mode...) ou des logements. D'autres encore, en revanche, s'orientent vers un type d'activité très lié à la concentration de commerces de gros et sont de véritables sources de désagrément pour les habitants. C'est particulièrement le cas du quartier Sedaine - Popincourt. Plusieurs rues voient aussi leur animation commerciale se réduire, comme celles du quartier de la Fontaine-au-Roi.



Transformations récentes ou

Les opérations d'aménagement, récemment livrées ou en cours d'achèvement, ont conduit à des transformations sensibles dans l'arrondissement. Inscrites dans le tissu existant, elles sont surtout perceptibles à l'échelle locale. Ces opérations ont apporté de nouveaux équipements et amélioré les conditions de vie dans les logements. Elles valorisent aussi l'image des quartiers concernés. D'autres équipements ont été créés de manière diffuse, modifiant notamment

la vie du nord de l'arrondissement, à l'image du gymnase de la Fontaine-au-Roi. La Maison des métaux, qui s'affirme comme un équipement culturel phare, redonne aussi une centralité importante à ce quartier.

Sept nouveaux jardins ont été réalisés, dont trois dépassent le seuil des 1000 m² (jardin de la cité Prost, squares Jules-Verne et Francis-Lemarque...). D'autres, d'échelle très locale, ont été rénovés ou étendus. Pour répondre encore aux

LES SERVICES AUX HABITANTS

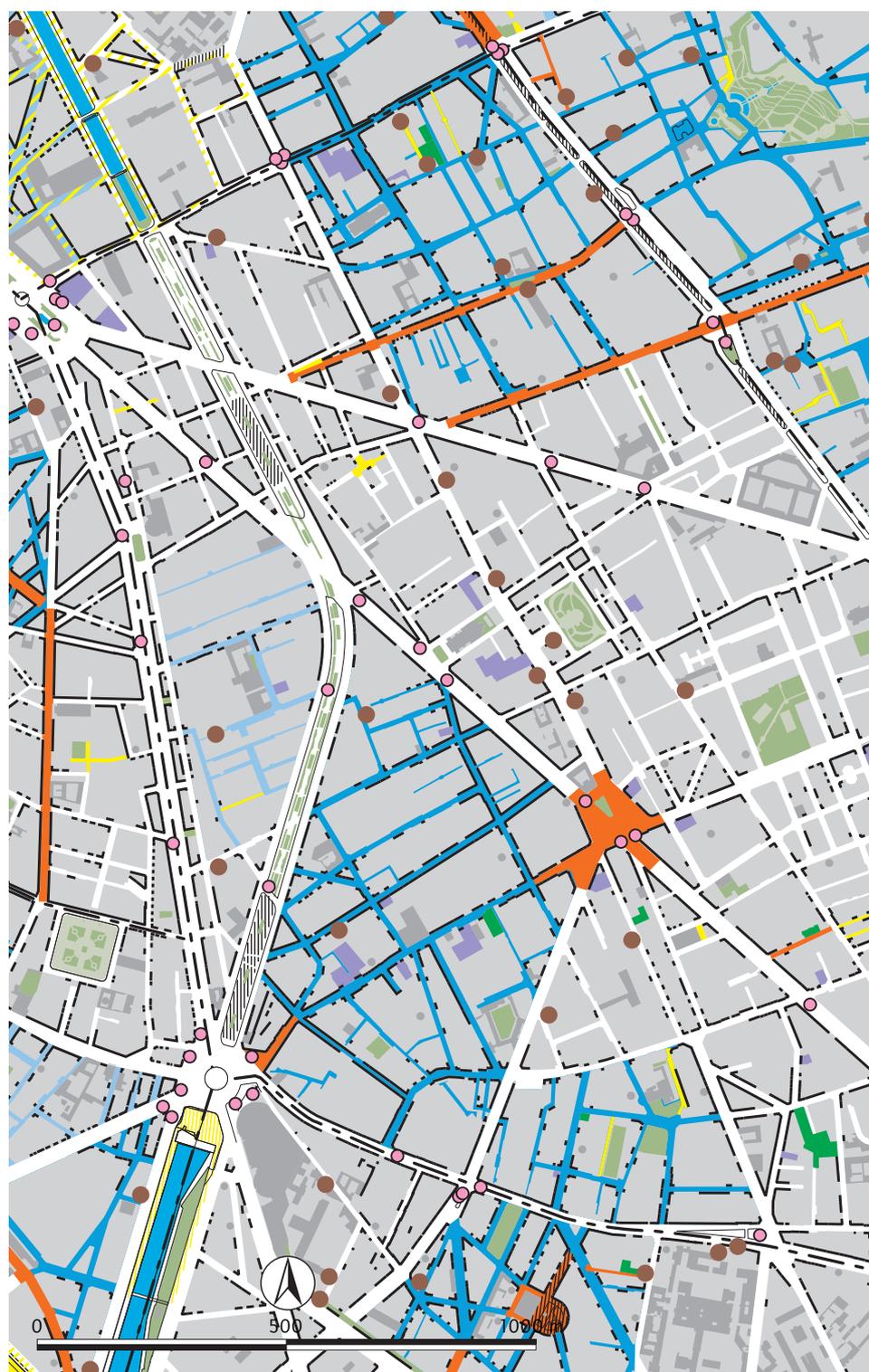
-  équipements : création, amélioration, extension
-  équipements
-  création ou rénovation de jardins
-  jardins publics, terrains de sport, cimetières ...
-  espaces verts inaccessibles

LES COMMERCES

-  linéaires commerciaux
-  nouvelles surfaces commerciales
-  surfaces commerciales
-  surfaces commerciales fermées
-  nouveaux marchés
-  marchés

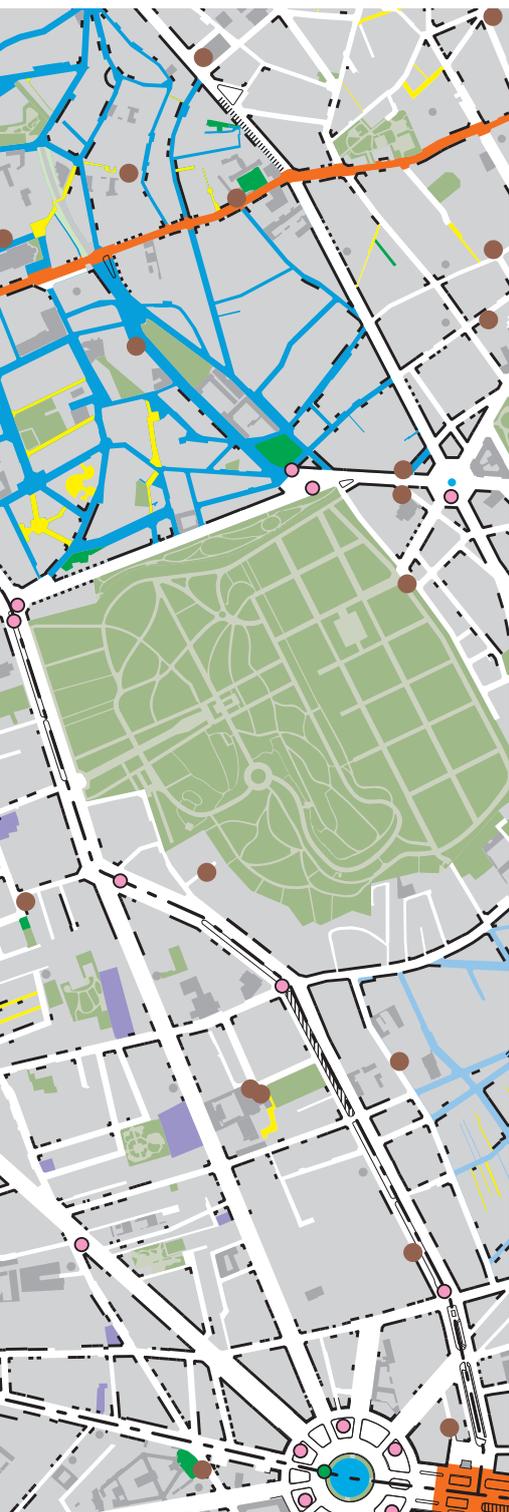
LES ESPACES PUBLICS ET LES ÉCHANGES

-  principales voies et places réaménagées
-  principales voies et places nouvelles
-  couverture d'infrastructures
-  quartiers verts réalisés
-  « zones 30 » existantes
-  espaces piétonniers
-  manifestations temporaires
-  stations de métro
-  stations de RER
-  nouvelles stations (métro, tramway)
-  terrains en friche, lieux fermés
-  faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs



besoins en espaces verts, des projets de végétalisation d'espaces publics et de murs pignons sont en cours d'étude. Un point particulier, en terme de vie locale, doit être souligné. Il concerne l'évolution des activités et des commerces. La baisse des activités artisanales et de la petite industrie suit la tendance observée à Paris depuis une vingtaine d'années. C'est pourquoi le 11^e figure dans la zone du PLU où l'emploi doit être maintenu de manière équilibrée. Depuis 2004,

afin de répondre à la dévitalisation commerciale du nord de l'arrondissement et à la mono-activité du quartier Sedaine-Popincourt, la Ville a confié à la Semaest une Convention publique d'aménagement, pour mener une opération « Vital'Quartier ». Son intervention vise à maîtriser des locaux et à lancer un processus de réhabilitation, afin d'implanter des activités ou des commerces de proximité. Trois équipements publics ont été réalisés. Il s'agit de l'installation d'une nouvelle Poste (quartier Fontaine-au-Roi), d'un nouveau commissariat (passage Charles-Dallery) et d'un nouveau tribunal d'instance (rue Oberkampf). S'agissant de l'espace public, le réaménagement principal a porté sur la place Léon-Blum, au cœur de l'arrondissement. Il a permis d'augmenter les surfaces offertes aux piétons, aux circulations douces et au végétal, avec la création de trois jardins. La mise en place du Mobilien 96 a également été accompagnée d'un aménagement de la voirie, notamment rue Jean-Pierre-Timbaud et au droit du carrefour Oberkampf-République.



Exemples





© DPA - Daniel Lifemann

1 – Réaménagement de la place Léon-Blum intégrant le rond-point et la contre-allée
 Vue du parvis élargi, agence : In Situa

2 – École élémentaire Godefroy-Cavaignac
 31 à 35, rue Godefroy Cavaignac
 Façade 17, cour Debille,
 architecte : Bernard Ropa,

3 – Lycée professionnel
 39, rue de la Roquette, architecte : François Pin



© Apur

4 – Aménagement de la placette de la Maison des métaux dans le cadre de la mise en site propre du Mobilien 96
 Vue du plateau intégrant la rue Jean-Pierre-Timbaud et la placette, agence : In Situa

5 – Maison des métaux
 94, rue Jean-Pierre-Timbaud
 cour intérieure, architecte : Vincent Brossy

6 – Jardin nomade Trousseau
 Angle rue Trousseau et rue Charles-Delescluze



© Mairie de Paris - Sophie Robichon

7 – Centre d'aide social et d'hébergement
 45, boulevard de Charonne, architecte : FFL Architectes

8 – Maison des associations
 8, rue du Général-Renault

9 – Square Orillon – Jules-Verne
 19 bis, rue de l'Orillon



© Apur



© Apur

Perspectives

ACTIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

-  terrains évolutifs
-  territoires de projet

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

-  tissu ancien fragile
-  secteur à fort caractère patrimonial
-  secteur de rénovation des années soixante
-  GPRU, ZAC en cours
-  CUCS
-  opération à l'étude dans les communes riveraines
-  emplacement réservé pour logement social
-  emplacement réservé pour équipement
-  emplacement réservé pour espaces verts
-  autres équipements nouveaux
-  reconversion de bâtiments remarquables
-  sites logistiques urbains

Règlements particuliers

-  PSMV en révision

REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS

-  espaces majeurs
-  espaces publics
-  nouvelles voies
-  liaisons à créer ou à conforter

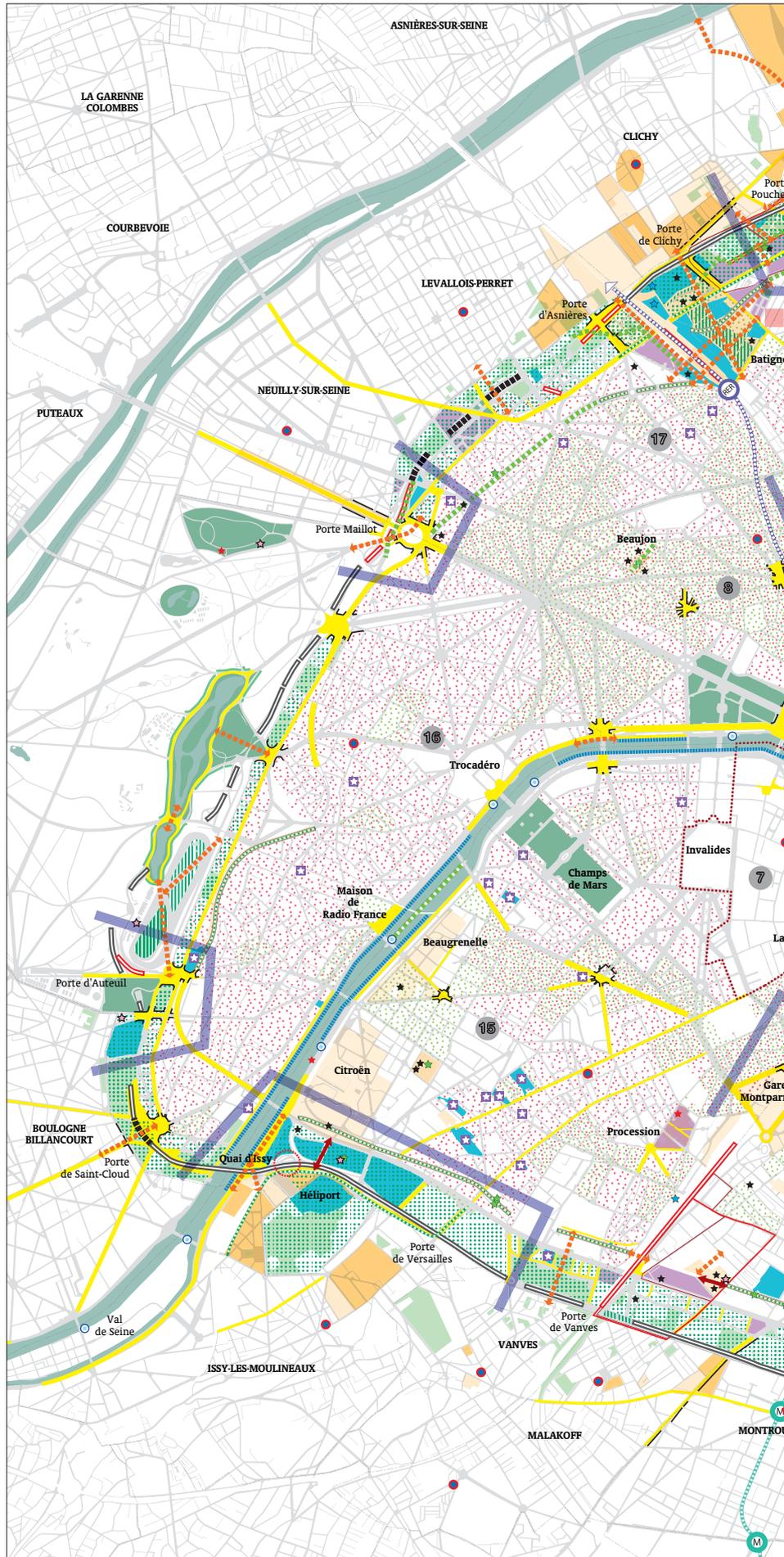
DÉPLACEMENTS

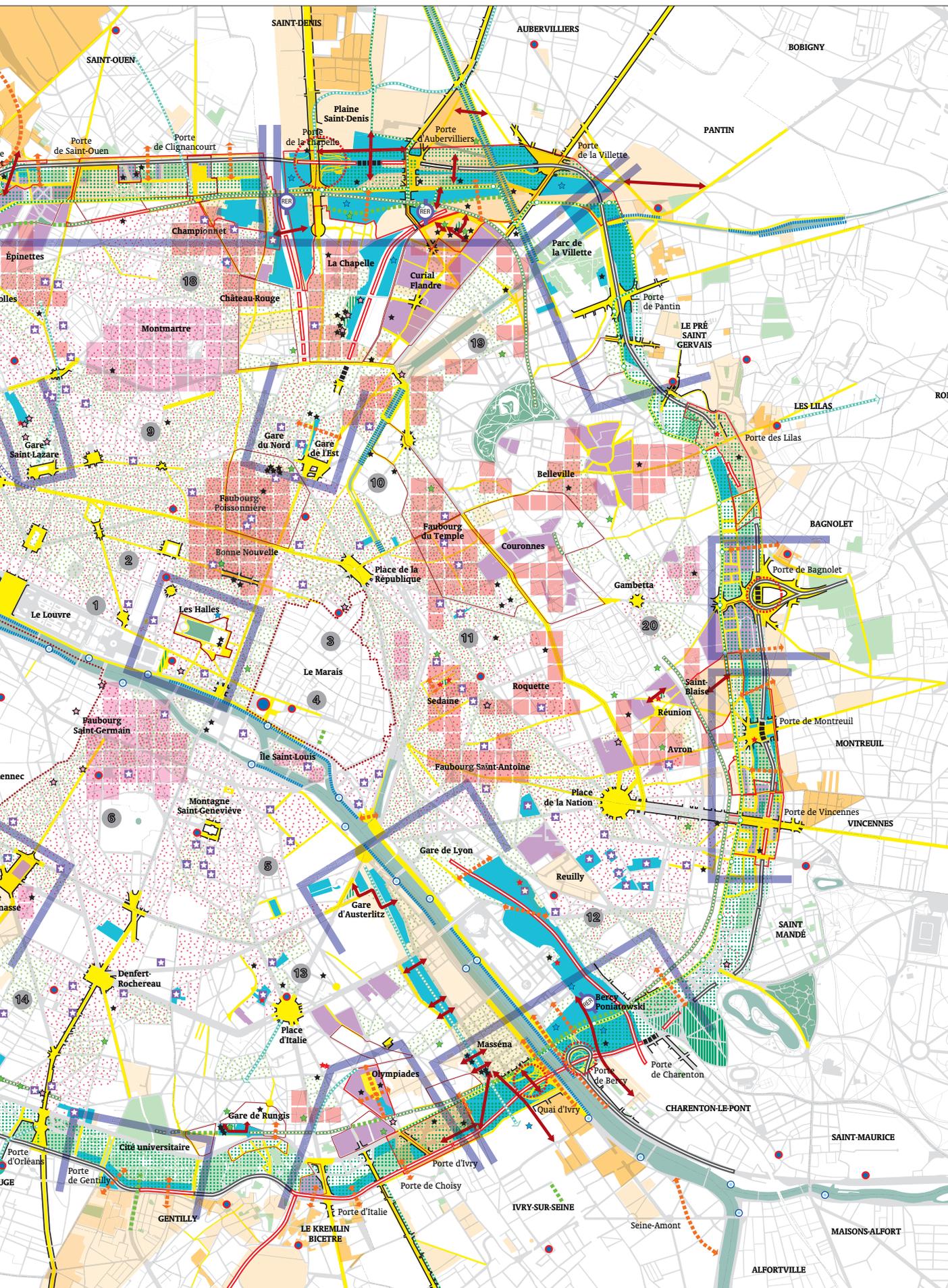
-  navette fluviale
 -  métro
 -  RER
 -  tramway
- } Projets, prolongement

TRAITEMENT DES INFRASTRUCTURES

-  amélioration de l'insertion du périphérique
-  restructuration d'ouvrage
-  couvertures
-  restructuration d'échangeur

-  renforcement du potentiel végétal
-  renforcement du logement social
-  aménager la petite ceinture
-  promenade piétonne
-  requalification d'espaces de jardins et de bois
-  création de jardins publics et de bois
-  renforcement de la ceinture verte
-  requalification des berges ou des quais
-  mairie





Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE ET TISSUS URBAINS À EXPERTISER

Arrondissement de transition entre ceux du centre et ceux de la périphérie, le 11^e ne dispose pas de grandes parcelles mutables. Les principales transformations portent et porteront donc sur de petits secteurs, où l'activité est notamment encore présente. En dehors de ces secteurs, elles toucheront le tissu urbain diffus, à l'échelle de la parcelle, parfois dans le cadre d'opérations publiques mêlant conservation et reconstruction, comme le 20-24, rue Basfroi. C'est sur ce type d'espace que portent les 15 réserves inscrites au PLU en faveur du logement social et des équipements.

Le renouvellement pourrait aussi s'appuyer sur des interventions dans les quartiers associant des actions sur les conditions d'occupation, l'habitat, les espaces libres et le paysage. Deux secteurs mériteraient à cet égard d'être expertisés pour valider l'intérêt d'une telle démarche sur une partie de leur périmètre. Elle prolongerait les actions déjà engagées rue du Faubourg-Saint-Antoine et à ses abords, avec un certain nombre de dispositions réglementaires mais aussi, le cas échéant, des interventions opérationnelles, comme la rénovation de la cour de l'Industrie au 37 bis, rue de Montreuil, récemment décidée.

L'ensemble formé par le faubourg du Temple, en liaison avec le 10^e arrondissement, et le faubourg Oberkampf-Ménilmontant, en liaison avec le 20^e, constitue le premier secteur concerné. Il bénéficierait de l'avancement de l'opération Fontaine-au-Roi et des aménagements d'espaces publics déjà réalisés sur le secteur. Son périmètre serait naturellement à affiner. Cette approche pourrait aussi rechercher les améliorations possibles d'un grand îlot au parc social important, situé entre les rues Oberkampf et Jean-Pierre-Timbaud, dans le prolongement des îlots de la rue des Couronnes, côté 20^e.

Le quartier Sedaine – Popincourt est le second secteur concerné. Très vivant, il est confronté à la mono-activité, principalement de textile de gros, qui génère des conflits d'usage et un appauvrissement de la vie locale. Au-delà de l'action déjà engagée dans ce domaine, les conditions de mutation et de disparition des activités artisanales et de la petite industrie mériteraient d'être mieux suivies.

Pourraient s'y ajouter des interventions du même ordre réparties dans d'autres secteurs de l'arrondissement, notamment sur l'espace public de l'îlot situé au sud de la rue Alexandre-Dumas, près de la place de la Nation, aux abords de la rue de Mont-Louis, ou, pour protéger le caractère du bâti, dans le secteur Amelot – Saint-Sébastien – Folie-Méricourt, riche en passages et bâtiments anciens.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Trois sites regroupent les principaux projets de l'arrondissement.

Le premier concerne l'ancien site de la Poste, rue Bréguet, aujourd'hui engagé en termes de programmation, dans le cadre d'une concertation approfondie. L'ancien garage et les terrains disponibles doivent accueillir un hôtel d'entreprises, des commerces, un jardin et des logements. Cité de l'Avenir, secteur enclavé en cœur d'îlot, le projet, dont les études préliminaires s'achèvent, consiste à réaliser des logements intermédiaires avec des ateliers d'artistes, à assurer une diversité socio-professionnelle et à restituer à ce lieu particulier ses qualités d'ambiance par un aménagement respectant la petite échelle.

Aux abords de la rue Mouffle et de l'impasse Truillot, entre le boulevard Richard Lenoir et le boulevard Voltaire, l'objectif est de transformer une grande emprise en espace vert, en y associant un programme de logements et une crèche. Cette opération importante est aujourd'hui entrée dans une phase opérationnelle, après une longue attente, pour une ouverture prévue en 2009.

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

À l'échelle de Paris, le 11^e est concerné par deux éventuels projets d'aménagement d'espaces publics importants : la place de la République et la place de la Nation. Hauts lieux de l'histoire et du paysage parisiens, elles sont excessivement routières et pourraient être redessinées en complétant si possible la démarche par une amélioration du fonctionnement des pôles souterrains de transport. Plusieurs voies importantes situées au cœur et en limite d'arrondissement continuent à poser divers problèmes en raison de leur fréquentation élevée, qui rend notamment difficile la traversée par les piétons et les cyclistes. Parmi celles-ci

peuvent être évoquées la rue de Charonne, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, la rue de la Roquette dans sa partie centrale, les rues Saint-Maur et de Montreuil en partie, la rue de la Fontaine-au-Roi (recalibrage et gestion des retraits et pignons) et les boulevards de l'ancienne enceinte des Fermiers généraux, en cohérence avec les actions engagées sur les boulevards de la Villette (10^e-19^e), de Rochechouart (9^e) et de Clichy (18^e).



© Ph.Guignard@air-images.net

Place de la Nation

Perspectives



1 – Passage Saint-Sébastien

2 – Boulevard Richard Lenoir – rue Moufle
Emplacement réservé pour un espace vert

3 – Bureau de Poste, centre de distribution et bureaux
21, rue Bréguet

4 – Rue Popincourt
Activité textile de gros

5 – Rue Oberkampf

6 – Cour de l'Industrie
37 bis, rue de Montreuil

7 – Espaces publics intérieurs de l'îlot situé entre les rues Oberkampf et Jean-Pierre-Timbaud

8 – Place de la République





© Apur - Benoît Grimbert



© Apur - Benoît Grimbert



© Apur

Glossaire

Aire – Région plus ou moins étendue, lieu de certaines activités ou phénomènes.

Alignement – Désigne la limite entre les domaines publics des voies et privés des parcelles. Par extension, procédure d'élargissement de la voirie.

Allée – Promenade plantée d'arbres.

ANAH – Agence nationale de l'habitat, depuis le 1^{er} janvier 2002, les propriétaires occupants peuvent obtenir, sous condition de ressources, des subventions de l'ANAH pour l'amélioration de leur résidence principale.

Animation – Désigne les effets positifs de la fréquentation de certains lieux.

Annexion – Décret relatif à l'extension des limites de Paris, 9 février 1859. Celui-ci prévoit l'annexion de l'anneau compris entre le mur des Fermiers généraux et l'enceinte de Thiers (1845).

Appropriation – Action permettant une prise de possession réelle ou symbolique d'un lieu.

Arbres d'alignement – Plantations régulières en limite des trottoirs, sur les avenues, boulevards, allées. Omniprésents dans les parcs à la française.

Arcade – Arcades en bord de rue, mais aussi galerie, passage.

Avenue – Terme de chasse : route ou sentier que l'on ménageait dans les futaies. Par extension, large voie urbaine rectiligne généralement plantée.

Banlieue – À l'origine, une lieue autour des villes où s'étendait le ban seigneurial, aujourd'hui, les ensembles habités dépendant par certains aspects d'une ville-centre.

Bas revenus – Calculé par l'Insee, le seuil de bas revenus correspond à la moitié du revenu médian par unité de consommation. En 2004, le seuil de bas revenus s'établit à 735 euros par UC. Le calcul met en rapport la population des foyers à bas revenus en 2004 (données CAF) et la population totale en 1999 (RGP Insee 1999).

Belvédère – Construction d'où la vue s'étend au loin.

Berge – Chemin entre une levée de terre et le bord de l'eau.

Boulevard – Terre-plein d'un rempart devenant après son dérasement une voie circulaire large, plantée et ouverte à la promenade. Au XIX^e siècle certaines voies plantées rectilignes du centre-ville sont aussi appelées boulevards.

Cadre urbain – Ensemble des dispositions physiques caractérisant une ville ou des fragments de ville.

Catégories socio professionnelles – Catégories servant à classer la population active dans les statistiques (ouvriers, professions libérales, employés...).

Centralité – Tirée du concept de « centre-ville », cette notion désigne un ensemble d'éléments dont le rapprochement suscite une vie collective intense. L'étude distingue des centralités locales, globales ou mixtes selon les types d'activités et d'animation qui s'y développent.

Clos – Terrain cultivé, clos de murs.

Commerces – L'étude distingue les commerces de « niveau local », qui correspondent à la consommation quotidienne de la vie de voisinage, des commerces de « niveau global », qui rendent des services plus exceptionnels, spécialisés et répartis dans la ville.

Commerces alimentaires de proximité :

boulangerie, boucherie, poissonnerie, crèmerie-fromagerie, vente de fruits et légumes.

Autres commerces alimentaires spécialisés :

traiteur-épicerie fine, traiteur asiatique, pâtisserie, chocolaterie-confiserie, torréfacteur-commerce de détail thé et café, vente de produits surgelés, commerce de détail de boissons, glacier, produits alimentaires spécialisés, produits alimentaires bio et nature.

Alimentaires généralistes :

magasin populaire, supermarchés classique, discount, spécialisé, alimentation générale de luxe > 300 m², hypermarché, alimentation générale < 120 m², supérettes classique, discount et spécialisées.

Composité – Utilisé ici pour décrire les secteurs résultant d'un processus de croissance lent et non planifié, voire vernaculaire. Termes voisins : faubourgs, tissus de formation progressive, hétérogènes, sédimentaires.

Composition monumentale – Désigne, dans l'étude, les ensembles de voies majeures et de monuments qui confèrent à la ville une identité globale et unitaire.

Composition urbaine – Se dit des règles qui président au dessin volontaire de la ville. Peut être qualifiée de « classique » ou de « centrée » lorsque le bâti renforce le tracé des voies dans un dessin global. Elle peut à l'inverse être qualifiée de moderne ou de « libre » lorsque l'espace public et le bâti se composent séparément.

Conseils de quartiers – Ces conseils correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale. « Fixation du périmètre des quartiers constituant la commune de Paris », Délibération DVLR 2002-083 du Conseil de Paris du 8 juillet 2002.

COS – Coefficient d'occupation des sols. Mesure la densité ; rapporte la surface construite à l'unité foncière dont elle dépend.

Coupure – Solution de continuité. Peut désigner une limite physique ou des flux infranchissables.

Cour – Espace libre privé.

Cours – Espace planté régulier comportant allées et contre-allées.

CUCS – Contrat urbain de cohésion sociale.

Dalle – Plaque de pierre, par extension terrain artificiel permettant notamment de séparer les fonctions par des niveaux différenciés.

Découpage – Subdivision d'un îlot en unités constructibles, lots ou parcelles.

Densité – Rapport entre une surface généralement de terrain et un autre paramètre (bâti, population, emploi, etc.). Le coefficient d'occupation des sols en est l'expression réglementaire. La notion de saturation est utilisée pour exprimer une constructibilité maximale.

Densité humaine – Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 – CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Dépopulation – Excédent des décès sur les naissances par extension, perte de population de toute nature.

Échappée – Se dit d'une vue très cadrée, fugitive.

Embellissement – Action visant, sous l'Ancien Régime, à aménager la ville à partir du décor urbain des espaces publics.

Emprise publique – Terrain appartenant à l'État ou à une collectivité.

Enceinte – Système de fortifications ou de limites physiques enfermant la ville et matérialisant ses phases de croissance.

Enclave – Espace contenu dans un autre. Dans l'étude désigne les trop vastes emprises qui séparent les quartiers ou sont séparées de la ville.

Espace – Étendue ou entre-deux. Par extension, le « spatial » concerne les configurations physiques de la ville ; les espaces « libres » sont non construits ; les espaces « publics » désignent les places et les voies par opposition aux espaces « privés » parcellisés et cadastrés.

EVIP – Espaces verts intérieurs protégés.

Extension – Mode d'urbanisation par consommation de nouveaux terrains.

Familles – Ménages composés d'au moins un adulte et d'au moins une autre personne de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec cet adulte et résidant de façon principale ou temporaire avec lui.

Faubourgs – Parties d'une ville qui débordent de ses limites et qui jouissaient d'un statut fiscal favorable. Les faubourgs deviennent des quartiers de la ville qui les absorbe, mais conservent le caractère composite et varié dû à cette origine rurale.

Figure – Configuration géométrique régulière. S'emploie pour caractériser des éléments forts du dessin des villes, à l'exemple des places royales.

Formation urbaine – Processus de constitution progressive de la ville.

Gabarit – Surface enveloppe à l'intérieur de laquelle il est autorisé de construire.

GPRU – Grand projet de renouvellement urbain en limites de Paris.

Hameaux – Assemblage d'édifices de petite échelle. Synonymes : villas, cours, passages du « Paris discret ».

Haussmannien – Se dit de l'architecture caractérisée par les registres horizontaux, dont les balcons des 2^e et 5^e étages. S'emploie également pour décrire les actions d'aménagement impliquant des percées à travers les tissus urbains anciens.

HBM – Habitations bon marché. Le logement social des années 1930.

Hierarchie – Structure de classement ordonnée. Terme utilisé ici pour classer les voies urbaines selon leur importance en termes de traversées, de liaisons et de desserte.

Identité – Ensemble de traits singuliers. S'utilise ici pour tenter de qualifier la spécificité de quartiers ou de secteurs de la ville.

IGH – Immeuble de grande hauteur.

ILM – Immeuble à loyer modéré.

Îlot – Polygone d'espace privé limité par des voies publiques. L'îlot résulte du tracé des voies, il est généralement subdivisé en parcelles.

Implantation du bâti – Concerne les bordures de voies (implantation à l'alignement des voies ou en retrait de l'alignement) et les limites de parcelles (adossement ou marge d'isolement). L'implantation « libre » concerne les opérations des années 1960-1970.

IRIS – Nouvelle unité de base de diffusion du recensement : regroupement de plusieurs îlots.

Limites – Séparation virtuelle ou réelle entre parties de ville. Limites de ville par enceintes ou bornes, limites physiques dues aux infrastructures, limites de quartier imposées par les flux. Synonymes : coupures, barrières.

Logement aidé – Logement bénéficiant d'aides financières de l'État et/ou d'une collectivité pour sa réalisation.

Logement inconfortable – Logement ne comportant ni WC, ni salle d'eau ou salle de bains intérieurs.

Logement occasionnel – Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles.

Logement vacant – Logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf non occupé, autre logement inoccupé.

Lotissement – Action de découper de nouvelles parcelles destinées à la construction privée. Cette pratique rend compte de la plus grande partie de la formation de Paris. Le découpage en lots à bâtir est généralement régulier en géométrie et en dimensions.

Ménage – Ensemble des occupants d'un même logement occupé au titre de résidence principale.

Ménage (taille moyenne) – Rapport entre la population totale des ménages et le nombre de ménages.

Mixité – Mélange d'éléments de différentes catégories. Est utilisé en urbanisme pour désigner la coexistence en un même lieu d'habitants et de travailleurs. La mixité « sociale » mesure le degré de coexistence de catégories sociales diversifiées. L'unité de référence peut être l'îlot, le groupe d'îlot, le quartier, l'arrondissement.

Monument – Édifice marquant par son contraste avec la substance ordinaire de la ville (logements et activités). Le monument se distingue par sa forme et/ou par sa vocation singulière.

Morphologie urbaine – Est utilisé pour décrire les caractéristiques des formes urbaines (constituées à leur tour par des types d'édifices).

OAHD – Opération d'amélioration de l'habitat dégradé.

OPAC – Office public d'aménagement et de construction.

OPAH – Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Ordonnancement – Est utilisé pour les ensembles architecturaux constitués de plusieurs édifices coordonnés (généralement par contrat ou servitude).

ORU – Opération de renouvellement urbain.

PLU – Plan local d'urbanisme.

PADD – Projet d'aménagement et de développement durable.

Parc social de fait – est un ensemble de strates de logements privés, regroupées au regard de leur profil d'occupation, fixé par référence ou comparaison avec celui des segments du parc social parisien. L'analyse prend alors en compte les types de logements et leur statut d'occupation au regard de la concentration de ménages à revenus très modestes, ou encore d'un critère de profil d'occupation sociale.

Parcelle – La plus petite unité de découpage du domaine foncier. Elle supporte un ou plusieurs bâtiments.

Paysage urbain – Ensemble des traits communs d'un « pays ». Le paysage urbain est constitué à partir du socle naturel que forme le relief exprimé par les voies principales de la ville et traduit en troisième dimension par le domaine bâti.

PDU – Plan de déplacements urbains.

Percée – Création d'une voie par oblitération et suppression d'un tissu plus ancien.

Plantation d'alignement – Arbres plantés en ligne (avenues et boulevards).

PLD – Plan local de déplacements.

PLH – Programme local de l'habitat.

Points de repère – Éléments singuliers permettant d'orienter les parcours et de reconnaître la ville et ses quartiers.

Politique de la ville – Ensemble d'actions publique, tendant à améliorer le cadre urbain et la vie urbaine.

Population active – Total des actifs ayant un emploi et des chômeurs.

Population étrangère – personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité, (à titre exclusif ou non), soit qu'elle n'en ait aucune (apatride). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément un immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). (Définition Insee.)

Portes – Point de passage symbolique ou réel. Généralement situées au droit des limites successives de la ville.

PVP – Protection ville de Paris.

Propriété unique – Bien : immeuble, terrain, appartenant à une seule personne physique ou morale.

Prospect – Distance entre deux constructions.

PSMV – Plan de sauvegarde et de mise en valeur.

POS – Plan d'occupation des sols. A laissé place au PLU.

Quartier – Découpage administratif d'un arrondissement. L'étude retient plutôt l'idée de quartier « vécu », une entité morphologique à laquelle les habitants expriment un sentiment d'appartenance.

Rachat – Action de régularisation. Les percées biaisées haussmanniennes ont engendré de multiples ajustements ou rachats entre tissus d'époques différentes.

Radiale – Voie convergeant vers le centre d'une ville.

Recensement – Les collectes actuelles du nouveau recensement permettent d'estimer l'augmentation ou la diminution de la population au 1^{er} janvier 2005 dans les arrondissements parisiens d'au moins 40 000 habitants. Ces estimations seront précisées au fur et à mesure des enquêtes annuelles. Les prochaines années permettront de consolider cette évolution de population dans les arrondissements parisiens. Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006.

Rénovation urbaine – Procédure d'urbanisme des années 1960 caractérisée par la pratique de la *tabula rasa*.

Résidence principale – Logement occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage.

Résidence secondaire – Logement utilisé pour les loisirs, les vacances, les week-ends...

Rocade – Voie contournant un centre ou une agglomération.

Route – Du latin *via rupta* : voie frayée.

Rue – Du latin *ruya*, sillon : voie bordée de maisons.

Ruelle – Voie étroite (cf. villa, passage, etc.).

SDAU – Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

Sdrif – Schéma directeur de la région Île-de-France.

Secteur – Définition d'un découpage technique ou géographique. Ici : « secteurs sensibles ou fragiles » : ensembles dont la fragilité peut provenir de la pression foncière, de l'état du bâti, de la situation sociale.

SHON – Surface hors œuvre nette.

Site – Désigne l'ensemble constitué par la ville et son support naturel.

Skyline – Découpe de silhouette ou ligne de ciel.

Solde naturel – Différence entre les naissances et les décès sur une période déterminée

Statut d'occupation – Type de propriété (copropriété, propriété unique...).

SRU – La loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) donne une définition précise du logement social. Sont considérés comme tels : les logements locatifs bénéficiant d'un Prêt locatif aidé d'intégration (PLA-I) ; les logements locatifs bénéficiant du Prêt locatif à usage social (PLUS) ; les logements locatifs bénéficiant du prêt locatif social (PLS) ; les logements pour personnes âgées, handicapées,

pour étudiants, jeunes travailleurs, travailleurs migrants et les résidences sociales.

Strip – Urbanisation linéaire le long des voies rapides.

Structure urbaine – Désigne ici l'ensemble des traits urbains les plus pérennes, c'est-à-dire ceux des voies publiques et ceux du parcellaire.

Superstructure – Désigne les éléments les moins pérennes du territoire, les constructions en particulier.

Taux d'activité – Rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi ou ayant déclaré être à la recherche d'un emploi et celui de la population de plus de 15 ans.

Taux de chômage – Rapport du nombre de chômeurs à celui des actifs.

Taux d'emploi – Rapport entre l'emploi au lieu de travail et la population active résidente, RGP 1999 (sondage au 1/4), Insee.

Tissus composites – Ils résultent d'un processus de formation progressive.

Tissus continus discontinus – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre le réseau des voies et le bâti.

Tissus de petite échelle – Ensembles de constructions de petites dimensions généralement implantées sur un parcellaire régulier.

Tissus réguliers irréguliers – Qualificatifs décrivant le degré de cohérence entre les bâtiments d'un secteur. Généralement, les tissus sont réguliers en cas de réalisation rapide, irréguliers en cas de constitution lente.

Tissus urbains – Métaphore assimilant le réseau des voies, des parcelles et le bâti à un travail de tisserand (fils de trame, fils de chaîne).

Tissus vernaculaires – Résultant d'un processus ne passant pas nécessairement par le dessin. Analogie à populaire et parfois opposé à « savant ».

Topographie – Description du relief.

Tracé – Voies ou places dessinées de façon volontaire.

Trame foncière – Se dit de l'ensemble d'un réseau parcellaire assimilé ici à un tissage (fils de trame, fils de chaîne).

Trame urbaine – Réseau des voies publiques d'une ville.

Vente à la découpe – Décrit la vente lot par lot de plusieurs locaux à usage d'habitation ou mixtes, consécutive à la mise en copropriété de tout ou partie d'un immeuble détenu à l'origine par un seul propriétaire. (Définition Chambre des notaires de Paris.)

Villas – Voies généralement privées distribuant des bâtiments de petite échelle.

Voie – Terme générique recouvrant de la piste à la route en passant par avenue, boulevard, rue, promenade, mail, quai, etc.

ZAC – Zone d'aménagement concerté : procédure adoptée en 1967, aménagée et conservée dans la loi SRU.

ZEP – Zone d'éducation prioritaire.

Zone – Du grec *zônê* : ceinture. « Le zonage est l'opération faite sur un plan de ville dans le but d'attribuer à chaque fonction et à chaque individu sa juste place » (Le Corbusier). Cette pratique serait à l'origine de certains problèmes de ségrégation rencontrés dans la ville contemporaine.

Zone UL – Dans le POS, secteur où les bâtiments de petite échelle bénéficient d'une protection fine.

ZPPAUP – Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

